

LE JOURNAL DE LA VENDEE

Le bimensuel du Conseil Général

Réseau routier vendéen : le Conseil Général au volant



L'année 2006 marquera le désenclavement vendéen. D'abord parce que le Conseil Général poursuit plus que jamais son effort : six nouvelles voies ouvriront dans les prochains mois, sans compter les nombreuses opérations poursuivies dans le cadre de la sécurité du réseau. Autant de réalisations qui

permettent de rehausser la qualité de vie des Vendéens en améliorant la sécurité du réseau, la fluidité du trafic et la répartition homogène des routes sur tout le territoire. Mais la grande nouveauté de l'année 2006 est la décentralisation : désormais, le Conseil Général prend la compétence sur les routes nationales qui traversent la

Vendée, soit 300 kilomètres supplémentaires. Le Département aura donc désormais à sa charge la quasi-totalité des routes vendéennes soit 4 600 kilomètres. En milieu d'année ce sont les agents chargés de l'entretien de ce réseau qui rejoindront le Conseil Général, d'ores et déjà prêt à assumer ces nouvelles compétences.

A LIRE

- Le Conseil Général entretiendra désormais 4 600 kilomètres de routes.
- L'histoire de la décentralisation des routes.

- 2^{ème} semestre 2006 : les agents de l'Etat rejoignent le Département.

- Désenclavement : la carte du plan départemental 2010.

Dossier pages 6 et 7

- Zoom sur l'A831, la troisième autoroute vendéenne.
- Philippe de Villiers : «Nous allons être encore plus réactifs et efficaces».

SOMMAIRE

VENDÉE ACTIVE	Pages 2-3-4
AU QUOTIDIEN	Page 5
DOSSIER	Page 6-7
LE FAIT DE LA QUINZAINE	Page 8
A DÉCOUVRIR	Page 9
SORTIR EN VENDEE	Page 10-11
ÉVÉNEMENT	Page 12

COOPÉRATION Une délégation vendéenne reçue au Bénin



Page 2

Plate-forme de reconversion Inquiétude sur un dispositif pourtant efficace

82% des licenciés bénéficiaires des services de la plate-forme de reconversion vendéenne ont retrouvé du travail... Créé pour répondre aux effets dévastateurs de la mondialisation sur les secteurs de la mode et de l'ameublement, ce véritable «guichet unique» a été salvateur pour 800 licenciés qui ont pu rapidement se reclasser. Forts de cet excellent bilan, les différents partenaires avaient décidé de reconduire la plate-forme... Freinés dans leur élan par la Région qui n'a pas voulu se réengager sur plus de six mois, mettant ainsi en péril le dispositif.



Page 3

Forums Economie et Territoires Vendée Expansion dresse un bilan positif

Page 4

Vendée Réussite Scolaire Lire et écrire, difficile apprentissage

En France, 21 à 31% des enfants entrent en sixième sans posséder les bases de la lecture. Quelles en sont les raisons ? Les méthodes d'apprentissage sont-elles en cause ? Que faire pour que ces enfants sachent, enfin, lire et écrire correctement ? Des pistes de solutions nous sont données avec le programme Vendée Réussite Scolaire, Yves Melet, inspecteur de l'Académie de Vendée, et des parents d'élèves.



Page 5

Cannabis 60% des schizophrènes sont d'anciens consommateurs

Page 8

Vendée Globe Moloney boucle la boucle



C'est le premier Australien qui marque de son nom l'histoire de Vendée Globe... Dix mois après son abandon au large du Brésil, le courageux marin a voulu terminer ce qu'il avait commencé. Et accomplir son rêve : remonter le chenal des Sables au milieu des ovations de la foule. Qui n'a pas manqué ce rendez-vous imprévu avec un grand marin.

Page 9

Spectacles de Vendée Amadeus sur les planches

Les artistes qui vous donnent rendez-vous prochainement multiplient les talents ! Ils vous feront vibrer en musique avec José Van Dam, en théâtre avec Amadeus, en danse avec Eva Yerbabuena ou encore en spectacle avec le clown Avner et le Cirque de Chine. Des soirées qui devraient vous laisser sans voix...



INDUSTRIE - Deux ans après l'ouverture de la plate-forme de reconversion professionnelle Malgré un bilan positif, l'inquiétude plane

Après deux ans d'existence, l'heure est au bilan pour la plate-forme de reconversion professionnelle des industries de la mode et de l'ameublement. Et quel bilan : 82% des salariés licenciés ont bénéficié des services de la plate-forme pour retrouver un emploi. Pas suffisant pourtant pour la Région...

Subissant de plein fouet les effets de la mondialisation et de la suppression des protections douanières, les secteurs de l'habillement, de la chaussure et de l'ameublement ont multiplié ces dernières années les plans de

licenciement ou des liquidations judiciaires. Par centaines, des salariés vendéens se sont ainsi retrouvés, du jour au lendemain souvent, au chômage. C'est pour leur permettre de retrouver le plus rapidement possible du travail qu'un projet de plate-forme de reconversion, unissant l'Etat, la Région et le Département a vu le jour en Vendée en février 2004. La nouvelle équipe, constituée de personnels de l'ANPE et de l'AFPA, avait pour objectif de rassurer les salariés, de leur expliquer leurs droits (Formations, aides au déplacement, prestations diverses...), et de coordonner tous les

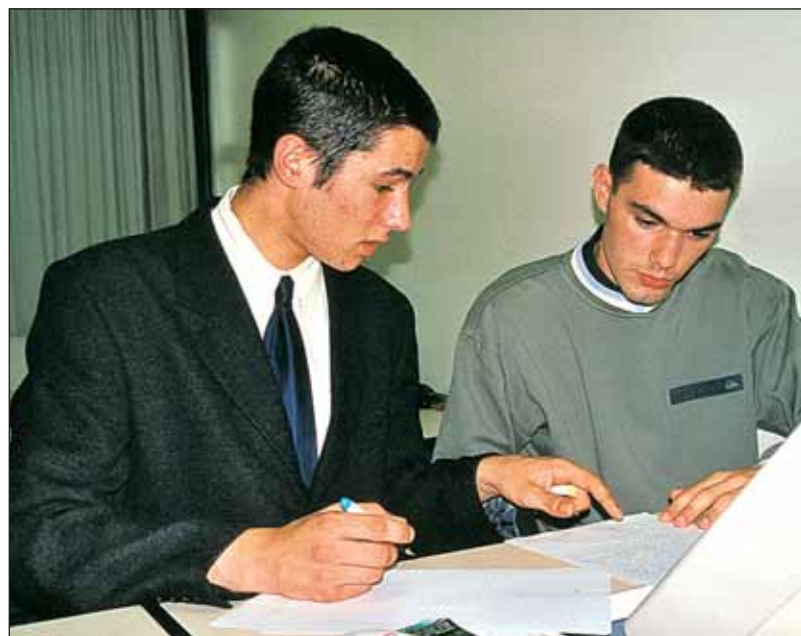
services pour que leur reclassement ou la reconversion soient le plus rapide possible... Deux ans après sa création, les résultats de la plate-forme vendéenne parlent d'eux-mêmes : ainsi, dans l'ameublement, 85% des salariés pris en charge ont retrouvé un emploi stable. Et ce, malgré le fait que dans ce secteur et celui de la mode, la plupart des salariés ont toujours exercé la même activité dans la même entreprise au même endroit. «Tous les critères de risque de chômage longue durée sont souvent réunis, explique Patricia Chanson, coordinatrice de la plate-forme. Mais je rencontre ces personnes individuellement pour identifier leurs souhaits et leurs besoins. Et grâce à une veille permanente, je suis au courant des secteurs qui embauchent en Vendée ; je peux donc faire le lien entre les licenciés et les entreprises».

800 bénéficiaires de la plate-forme

C'est ainsi qu'en deux ans, 800 personnes ont profité des services, souvent salvateurs, de ce guichet unique. Un bilan très positif qui, face à une situation qui ne s'améliore pas pour ces trois secteurs, ne pouvait que motiver une reconduction durable de cette structure. A ce sujet, Bruno Retailleau, vice-président du Conseil Général, s'est dit inquiet de la position de la Région : «Le Conseil Régional qui vient d'annoncer qu'il n'acceptait qu'une prolongation de six mois de la plate-forme, fragilise l'ensemble du dispositif. Cette position est d'autant plus étonnante

qu'elle s'oppose à l'ensemble des partenaires, organisations professionnelles et syndicales, service public de l'emploi, Etat, Conseil Général... Et que la plate-forme, c'est le moins que l'on puisse dire, a atteint tous ses objectifs». Le

Conseil Général s'engage quant à lui à poursuivre aussi longtemps qu'il le faudra ses actions de soutien envers les Vendéens lésés par la mondialisation et à les accompagner pour qu'ils retrouvent un travail le plus rapidement possible.



90% des personnes ayant bénéficié des conseils de la plate-forme ont retrouvé un emploi.

Interview de Joseph Fonteneau, secrétaire régional du Syndicat Hacuitex «La plate-forme vendéenne est un véritable tremplin»

Pourquoi avoir créé cette plate-forme ? Quel bilan après deux ans ?

Il existe déjà des aides. Mais pour les secteurs d'activités les plus touchés, il était nécessaire de mettre en place un dispositif adapté pour coordonner l'ensemble. Vous imaginez, quand quarante personnes sont licenciées le même jour, il faut pouvoir rapidement rassurer l'ensemble et accompagner chacun. C'est pour ça que l'on a créé la plate-forme. Je crois que sa force principale est la mobilité. La personne responsable s'est beaucoup déplacée et est vraiment allée sur le terrain à chaque licenciement. Son autre atout est qu'elle est restée très proche des licenciés malgré leur nombre.



Pourquoi faut-il reconduire la plate-forme vendéenne ?

Compte tenu des craintes que l'on peut toujours avoir pour les secteurs de l'ameublement, de la chaussure et de l'habillement, il est aujourd'hui nécessaire de maintenir une telle structure. Il faut continuer à proposer aux licenciés qui le souhaitent un suivi personnalisé ainsi que des aides et des possibilités de déplacement pour qu'ils puissent retrouver du travail. La plate-forme, en lien avec les cellules de reclassement, est également un véritable tremplin pour accéder aux formations. C'est devenu très difficile et décourageant de trouver, seul, une formation d'adulte adaptée à ses besoins. Aujourd'hui, même si des projets sont annoncés, il n'existe toujours pas d'équivalent à cette plate-forme départementale en termes de moyens, de personnels et de reconnaissance.

ENVIRONNEMENT - Suppression des points noirs «L'horreur de Poiroux» passe à l'as

La minoterie du Poiroux sera bientôt effacée de la carte. Un soulagement pour les habitants de la commune...

Dans le cadre de son action d'amélioration de l'environnement paysager, urbain et architectural, le Conseil Général a mis en place un programme visant à éliminer les «points noirs» qui défigurent le paysage. Ainsi, au Poiroux, il

participe au financement de la démolition de l'énorme Minoterie qui, laissée à l'abandon depuis plus d'un demi-siècle, trône juste à l'entrée du bourg. «L'horreur de Poiroux», comme ont pris l'habitude de l'appeler les habitants, a été construite après la Deuxième Guerre Mondiale pour répondre à la forte demande en blé des habitants. De rachats en abandons par des sociétés immobilières qui n'allèrent jamais au bout de leurs projets, le bâtiment traversa les décennies, multipliant ses rides et enlaidissant sa face ouverte à tous vents. Après moult recherches, la mairie de Poiroux a récemment retrouvé le dernier propriétaire pour lui acheter le bâtiment qui, grâce au soutien du Conseil Général, disparaîtra à jamais. Et ce ne sont pas les habitants du Poiroux qui verseront une larme en voyant ce point noir, insalubre et dangereux, s'effacer pour laisser place à un parking paysager de quatorze places !



SAPEURS POMPIERS - Sainte Barbe La technique à l'honneur

Honneur aux équipes techniques. La Sainte Barbe départementale était cette année placée sous le signe du professionnalisme des sapeurs-pompiers de Vendée, qui excellent dans l'utilisation des procédés technologiques derniers cris. Gérard Villette, le président du SDIS, a notamment évoqué l'admiration du général Périco, commandant la brigade des Sapeurs-pompiers de Paris, en découvrant le nouveau système d'alerte CTA-Codis, unique en France. Passant en revue les

troupes, Philippe de Villiers a salué «des hommes et des femmes dont le courage et l'abnégation constituent l'un des derniers blocs stables et rassurants dans une société qui doute».



TRANSPORT - Amélioration de la liaison Yeu / Continent Construction de la gare maritime de Fromentine

Ce mois-ci, les travaux de la nouvelle gare maritime de Fromentine démarrent. Le nouveau bâtiment, qui ouvrira au public fin 2006, accueillera les services



de la Régie Départementale des Passages d'Eau ainsi que les futurs passagers. Dans un grand hall de 250 m², les voyageurs pourront organiser leur voyage : réserver leurs billets pour toutes les compagnies, acheter des tickets de car pour

leurs déplacements, découvrir les possibilités de visites sur l'île grâce notamment à de nombreux écrans de télé. C'est munis de leurs tickets qu'ils pourront rejoindre le terminal où viendra accoster l'un des deux catamarans ou d'autres bateaux.

10 décembre Les Islais découvrent leur nouveau catamaran

Plus de 1000 habitants de l'île d'Yeu ont profité de la journée porte ouverte du samedi 10 décembre dernier, pour découvrir de fond en comble le Pont d'Yeu, premier catamaran de la nouvelle flotte départementale. Les questions, posées à l'équipage réuni au grand complet ce jour-là ou au conseiller général Henri Turbé n'ont pas manqué : quelle est la capacité de ce nouveau catamaran ? Pourra-t-on mettre les six voitures en même temps que tous les containers ? Les visiteurs ont en tout cas été impressionnés par l'équipement du navire : toilettes, infirmerie, écrans plats, sièges confortables... Repartant avec la fiche technique et une affiche sous le bras, Marie-Lise et son mari se disaient, comme beaucoup d'autres, «pressés de faire une première traversée sur le Pont d'Yeu».

TERROIR - La demande d'AOC est en cours Les Fiefs Vendéens communiquent

Rosé, rouge ou blanc, les vins des Fiefs Vendéens communiquent. En plus d'avoir créé un nouveau logo, le double cœur en forme de grappe, les Fiefs Vendéens ont diffusé tout au long de l'année 2005 de nombreux outils de communication (affiches, chevalets, sets de table...). Ils ont aussi participé à de nombreux événements : Tour de France, rassemblements culturels, rendez-vous de l'Erdre, Folles Journées... Avec un objectif : se faire connaître. Pour cette nouvelle année 2006, ces outils seront pérennisés et d'autres seront créés. «Les résultats

ont été positifs. De plus en plus d'experts en vins, d'hôteliers et de restaurateurs reconnaissent la qualité croissante de nos vins. Nous voulons qu'ils soient de plus en plus servis et qu'ils obtiennent bientôt le label AOC. Nous sommes en bonne voie. Le travail des producteurs et celui de la communication ont eu des retombées positives», explique Hubert Macquigneau, responsable du Syndicat Fiefs Vendéens. En Vendée, ce sont 460 hectares de vignes qui sont cultivés, pour une production annuelle de 24 500 hectolitres dans 45 exploitations.



ÉCONOMIE - Bilan des Forums Economie et Territoires

Bonne santé économique : la preuve par quatre

Les Forums Economie et Territoires, organisés par Vendée Expansion sur l'ensemble du département depuis le mois d'octobre, viennent de se terminer. Ces rencontres décentralisées ont permis d'aller au-devant des acteurs de terrain, élus, chefs d'entreprises, responsables du développement local pour leur apporter une information socio-économique de proximité et leur permettre de mieux comprendre l'évolution de leur territoire. Véritable lieu d'échange et de débat, les cinq rencontres qui se sont déroulées à Olonne-sur-Mer, La Ferrière, Les Brouziels, Longèves et Challans ont accueilli près de 600 acteurs locaux. Le point avec Wilfrid Montassier, Président de Vendée Expansion, sur cette réussite vendéenne.



Quel est le premier constat qui ressort de ce forum ?

« Les participants à ces forums ont tous mis en avant leur double attachement à la

Vendée : l'attachement aux vertus du modèle économique vendéen et l'attachement à développer la compétitivité de chaque territoire. Ils sont d'ailleurs impatients, lorsque ça n'est pas encore fait, d'accueillir un Vendéopôle chez eux ».

Quelles clés ont été données aux chefs d'entreprise au cours des débats ?

« Les débats avec le public présent ont permis d'évoquer l'avenir de tous les grands secteurs d'activité : agriculture, commerce et artisanat, mais un thème revenait à plusieurs reprises : les délocalisations industrielles. Sur ce point, les forums ont permis de mettre en avant une double responsabilité : celle de l'entreprise et celle des collectivités.

Stratégie d'entreprise, réactivité aux marchés et aux attentes des clients, grande capacité d'innovation et de création doivent être les maîtres mots des entreprises. La force des chefs d'entreprise vendéens est d'avoir su en tirer le meilleur parti : l'esprit d'entreprendre, le capitalisme familial qui privilégie l'investissement industriel, l'attachement territorial, l'emploi et encore la très grande qualité professionnelle de l'emploi salarié vendéen. Voilà les atouts et les clés de ce qu'on a pu appeler le miracle économique vendéen ».

Et en ce qui concerne les collectivités territoriales ?

« L'autre point fort du débat concernait en effet le rôle des collectivités territoriales. Tous les acteurs souhaitent que les élus maintiennent et prolongent les efforts entrepris jusqu'à présent : renforcer le désenclavement (routier, ferroviaire, maritime et aérien), continuer à développer les Vendéopôles, poursuivre les politiques de soutien et d'accompagnement, développer les formations supérieures et professionnelles ou encore renforcer



La présence de Vendéopôles sur chaque secteur est l'un des facteurs clés de la réussite vendéenne.

tous les éléments de qualité de domaine de l'environnement et la vie de notre département, dans le culture notamment ».

Jacques Arrivé, Directeur du Groupe Arrivé

« Ce concept est intéressant car il permet d'exposer les réussites, de faire face aux difficultés mais aussi de faire prendre conscience des atouts propres à ce département, comme par exemple le développement de la logistique qui permet de livrer toujours plus rapidement ».



David Martineau, Directeur Agence Vendée-Entreprises CIC Banque CIO

« Ces réunions décentralisées constituent une démarche originale basée sur la proximité de l'information. Grâce à ces rencontres, les acteurs économiques du département disposent de données spécifiques sur l'évolution de la conjoncture économique de leur territoire ».



Jean-Luc MAUDET, Président de CER 85

« Croiser nos regards, oser poser une analyse prospective, sur le terrain, c'est donner un sens à la réalité économique locale et être utile à tous ceux qui ont envie d'agir en Vendée. Voilà les atouts de ces forums ».



Taux de TVA dans le bâtiment : une décision capitale sans cesse retardée

Une fois de plus, le Conseil Européen s'est trouvé dans l'incapacité de trancher entre le maintien du taux de la TVA pour les travaux de réhabilitation et d'entretien dans le logement à 5,5% ou son retour à 19,6%. Et pourtant la décision est capitale pour l'avenir du bâtiment français. En effet, selon la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (Capeb), le retour de la TVA à 19,6% entraînerait la disparition de 60 000 emplois dans le secteur du bâtiment. En attendant le 24 janvier 2006, date du prochain conseil des ministres européens des finances, artisans et entrepreneurs du bâtiment vivent dans l'inquiétude et l'incertitude la plus complète. Les tergiversations européennes « sont gravissimes » déclarait Jean Lardin, président de la Capeb. Elles entraînent, chaque jour, d'importantes pertes d'entrées financières pour les artisans et entrepreneurs dont un certain nombre de clients préfèrent geler, annuler ou repousser commandes et marchés.

Erika : le verdict des experts Complaissance sur la sécurité

Les experts qui travaillent sur le naufrage de l'Erika viennent de mettre en cause le gestionnaire technique du navire ainsi que la société chargée de vérifier l'état de sécurité du bateau. Ce rapport affirme notamment que ces deux sociétés se seraient entendues pour minimiser des travaux qui s'avaient pourtant nécessaires. Ce rebondissement coïncide avec le renvoi, probablement avant la fin du mois, de la société Total devant le tribunal correctionnel de Paris. Partie civile dans cette affaire, le Conseil Général réclame qu'il soit désormais imposé aux compagnies pétrolières d'assurer elles-mêmes la sécurité de leurs transports.

Une bonne évolution économique des quatre bassins d'emplois vendéens

Sur les grandes tendances de la conjoncture économique vendéenne et des quatre bassins d'emploi en 2004, les quatre territoires ont, comme l'économie vendéenne, globalement bien résisté au ralentissement économique qui a touché la France durant l'année 2004. De façon générale, l'évolution économique des quatre bassins d'emploi est conforme à celle du département. Voici quelques évolutions spécifiques de chacun des bassins :

Vendée Ouest

-1^{ère} zone de Vendée en création nette d'emplois avec + 3,52 % et une prédominance de l'emploi tertiaire.

-Taux de chômage de 10,55 % due à une forte attractivité du littoral qui fait que la population active croît plus vite que la création d'emplois.

Vendée Est

-Seul territoire de Vendée où les chiffres d'affaires des 4 grands secteurs économiques progressent : industrie (+ 3,22 %) ; commerce (+ 5,65 %) ; constructions (+ 10 %) et services (+ 8,73 %).

-Taux de chômage cependant très faible avec 4,56 %.

-Sud Vendée

-Stabilisation du taux de chômage (7,65 %).

-Bonnes performances du secteur industriel dont le chiffre d'affaires progresse de + 3,97 % et dont soldé positif de création d'emplois s'élève à + 1,43 %. C'est la meilleure performance du département dans le secteur industriel, dont l'emploi recule globalement de - 0,84 %.

Vendée Centre

-Création d'emplois : + 3,36 %.

-Excellentes performances dans le secteur tertiaire (commerce + 5,22 % et services + 4,02 %) et dans le secteur de la construction (+ 6,48 %).

Pour télécharger les bilans : www.vendee-expansion.fr (rubrique publications)

ENTREPRISE - Le leader français de l'informatique musicale s'installe à Olonne La Vendée : nouvel eldorado des entreprises high-tech

À l'heure de trouver une nouvelle implantation, certains chefs d'entreprises privilégient le cadre de vie. C'est le cas du directeur d'IPE Music qui, après avoir installé ses bureaux à Olonne en 2004, prévoit désormais d'y regrouper toute son activité. Zoom sur une entreprise leader qui surfe sur les technologies musicales de pointe.

Après une escale dans la pépinière des Olonnes, Jean-Luc Masson, dirigeant de l'entreprise IPE Music, spécialiste et leader français de l'informatique musicale, a choisi de jeter définitivement l'ancre en Vendée. « Nous avons décidé de nous délocaliser en Vendée parce que j'apprécie particulièrement ce département et que j'en avais assez des difficultés de la vie en région parisienne, explique Jean-Luc Masson. D'ici, grâce à Internet Haut débit, on a aucun problème pour

communiquer avec nos partenaires, nos commerciaux ou nos clients. On ne se sent pas du tout à l'écart ! Notre souhait est désormais que le TGV arrive de nouveau jusqu'à la Vendée pour nous rapprocher encore plus de Paris ».

Créateurs de logiciels musicaux

Conquis par les atouts de la côte vendéenne, Jean-Luc Masson prévoit aujourd'hui d'y regrouper toute son activité. « En fait nous sommes à la fois créateurs, éditeurs et distributeurs de logiciels de musique », continue le trompettiste qui n'a pas tardé à rejoindre l'Orchestre d'harmonie des Sables. Dans la gamme de produits d'IPE Music, on trouve par exemple des CD roms pour apprendre la musique, composer des morceaux, créer des arrangements, transformer des chansons classiques en chansons pour Karaokés... « Nos logiciels,

traduits en cinq langues, s'adressent à tous les publics : particuliers, professeurs, professionnels... » Mais, au-delà de son savoir faire reconnu dans la création de logiciels, IPE Music s'est également fait un nom



grâce à son réseau de distribution performant qui lui permet de mettre en vente ses propres produits ainsi que du matériel musical : pianos, cartes son ou le tout nouveau capteur révolutionnaire Prodipe Solo qui transforme n'importe quel son en fichier informatique « Midi », lisible par tous... « Nous avons quatre commerciaux qui entretiennent un réseau de plus de cinq cents magasins en France. Ainsi, quand on met un nouveau produit sur le marché, on est assuré qu'il sera bien visible ». Véritable chef d'orchestre, Jean-Luc Masson a enfin créé sa propre branche « fabrication de produits de musique » comme des casques, du plus simple pour les baladeurs au plus sophistiqué sans fil. Avis aux musiciens et autres DJ... Pour l'heure, cette nouvelle implantation est une preuve supplémentaire de la capacité de la Vendée à réunir sur son sol un florilège d'entreprises high-tech, leaders dans leurs domaines.

Portes ouvertes au CNAM le 7 janvier

Le Samedi 7 janvier de 9 heures à 13 heures, la Formation Continue du CNAM de La Roche-sur-Yon ouvrira ses portes. Les nombreuses formations proposées sont à destination de tous, salariés, demandeurs d'emploi ou étudiants. Elles leur donnent la possibilité de développer leurs compétences professionnelles, d'acquérir une formation ou un diplôme supplémentaire ou encore de négocier un tournant dans leur carrière. Elles s'adaptent au rythme de chaque stagiaire, les cours ont lieu le soir, en journée ou via Internet. Cette année, de nouvelles formations sont mises en place : Magister Qualité Sécurité Environnement, INTEC, Ressources Humaines, Economie et Gestion, Informatique, Espace Langues... C'est au mois de février 2006 que la rentrée s'effectuera.

■ Renseignements : 02 51 45 93 73. Inscriptions jusqu'au 27 janvier.

TGV : Les travaux d'électrification démarrent

C'est ce mois-ci que les travaux d'électrification de la voie ferroviaire Nantes/Les Sables démarrent. Ils vont permettre au TGV d'aller de Nantes à La Roche-sur-Yon puis aux Sables d'Olonne. C'est fin 2008 que les passagers devraient retrouver le confort qu'ils avaient perdu : aller de la Vendée jusqu'à Paris, sans avoir à changer de train.



EDUCATION - Les méthodes de lecture globale remises en cause

Le retour en grâce du b.a-ba

«Les méthodes globales et semi-globales sont l'une des causes fondamentales du non-apprentissage de la lecture. Dès la rentrée prochaine, aucun enfant ne pourra plus subir cet enseignement. Maintenant, nous avons les preuves scientifiques que les méthodes globales, semi-globales et assimilées sont nocives. Les orthophonistes m'alertent sur une véritable épidémie de dyslexie, liée à cette méthode. Des chercheurs en neurosciences expliquent que la partie du cerveau qui décode le langage n'est pas celle qui reconnaît les images. Une étude très complète et inédite, fruit de trente ans d'observations, donne des conclusions sans appel : dans tous les cas, il est plus efficace d'apprendre à lire grâce à des

méthodes syllabiques». C'est ainsi que s'exprimait Gilles de Robien, Ministre de l'Éducation Nationale, le jeudi 8 décembre dans les colonnes du Parisien. En effet, de nombreux parents et enseignants s'inquiètent de voir les enfants incapables de lire, buter sur chaque mot ou encore incapable de comprendre le sens général du texte abordé. «Je me suis rendu compte des problèmes de mon fils aîné alors qu'il devait lire un texte à haute voix. Chaque mot lui posait un problème. Il m'a alors expliqué qu'il voyait la première syllabe et qu'avec sa mémoire, il lançait un mot qui commençait de la même façon. Parfois cela n'allait pas et il en cherchait un autre. Il a maintenant 19 ans, et pour lui, la lecture est une véritable

épreuve. Il met plusieurs mois à lire un seul livre. Son bac de français a été catastrophique. Il s'est orienté dans une filière où on ne lui demande pas d'écrire». Permettre aux élèves de suivre des cours de soutien, continuer l'apprentissage des fondamentaux après le CM2, reprendre soi-même les bases avec ses enfants suivant la méthode de son choix... Plusieurs moyens sont aujourd'hui donnés aux parents et aux enfants pour que ces derniers rattrapent un niveau scolaire classique. Avec Ives Melet, Inspecteur d'académie, Vendée Réussite Scolaire et des parents d'élèves, nous avons exploré quelques remèdes à employer pour aider les enfants à posséder la base de tous les savoirs : la lecture et l'écriture.



Les méthodes globales sont sources de problèmes de compréhension chez certains élèves.

Vendée Réussite Scolaire : des cours de soutien pour les élèves vendéens

Chaque année, les parents dépensent en moyenne 850 millions d'euros pour offrir des cours supplémentaires à leurs enfants. «Pour venir en aide aux élèves en difficulté, notamment les enfants des familles les plus modestes, le Conseil Général, en partenariat avec les communes de Vendée, a mis en place un programme de soutien scolaire, gratuit pour les parents, Vendée Réussite Scolaire», explique Dominique Souchet, président de la commission des actions éducatives. Depuis 1991, il permet aux élèves vendéens de CP et de CE1 de suivre par petits groupes

(de 2 à 5 élèves) des cours de rattrapage (de 20 minutes à 1 heure) en dehors du temps scolaire. «Au cours du premier trimestre, souvent avant les vacances de la Toussaint, nous repérons les enfants qui ont des difficultés dans l'acquisition des bases et ceux qui n'arrivent pas à travailler correctement chez eux. Cette année, quatre élèves de notre école profiteront du programme. Une à deux fois par semaine, pendant trois-quarts d'heure environ, suivant les besoins des enfants, des étudiants en IUFM viendront les soutenir», explique madame Petot de l'école le Dauphin Bleu à Angles.

«C'est la troisième année que nous profitons de ce programme et nous en sommes très contents. Les années précédentes, ces cours de soutien scolaire ou d'aide aux devoirs ont permis à certains enfants de réaliser de réels progrès. Ils reprennent confiance en eux et deviennent plus autonomes. Travailler avec une personne qui n'est ni un professeur de l'école ni de la famille peut parfois permettre à l'enfant de se dépasser», ajoute madame Colle de l'école publique d'Aubigny. Cette année, 3 232 heures de soutien seront ainsi données à 570 élèves dans les écoles vendéennes.

Entretien avec Ives Melet, Inspecteur d'Académie de la Vendée «On ne peut pas enfermer tous les élèves dans le même moule»

L'inspecteur d'Académie de la Vendée, Ives Melet, interrogé sur les raisons de l'échec scolaire et sur ce qui permettra d'y mettre fin nous donne ici son point de vue.

que deux fois. C'est un problème de maturité, on ne peut avoir dans les mêmes écoles des enfants de 6 ans avec des adolescents de 13 ans.

Aujourd'hui, de nombreux élèves arrivent en classe de sixième sans savoir ni lire ni écrire. Quelles sont les raisons de cet échec scolaire ?

Que faire alors contre cet échec ?

Il y en a plusieurs. D'une part, depuis une dizaine d'années, 100% des élèves sont scolarisés dans les écoles. Or 100% des enfants n'ont pas les possibilités intellectuelles pour lire et écrire à la même vitesse. D'autre part, certains enfants pâtissent des problèmes sociaux que connaissent leurs parents. De plus, l'apprentissage des savoirs fondamentaux à l'école ne peut suffire : les parents doivent inciter leurs enfants à les utiliser dans leur vie quotidienne. Ils doivent par exemple susciter l'envie de lire. Enfin, si les élèves arrivent en sixième sans maîtriser la lecture c'est aussi parce qu'on ne peut les garder indéfiniment en primaire, où il ne leur est possible de redoubler

La priorité est de poursuivre au collège l'enseignement de l'écriture, de la lecture et des mathématiques pour ceux qui en ont besoin. Les professeurs doivent repérer les élèves qui rencontrent des difficultés. Ces élèves reçoivent alors des cours de soutien. En petit groupe, il sera plus facile aux professeurs de les faire progresser dans les matières fondamentales tout en les laissant dans la même classe que leurs camarades. Le collège à une vitesse est terminé. Nous devons maintenant nous adapter à chaque élève en particulier. Certains cours doivent pouvoir être suivis par l'ensemble des élèves d'une classe tandis que d'autres doivent être personnalisés. Enfin, dès le collège, les élèves doivent pouvoir choisir différentes orientations. Certains préféreront des voies plus pratiques tandis que d'autres choisiront des filières plus théoriques tout en ayant des cours communs. On ne peut pas enfermer tous les élèves dans un même moule. Tous doivent pouvoir, de différentes façons, s'épanouir au collège.



Zoom sur les différentes méthodes de lecture



Méthodes syllabiques

L'élève commence par apprendre le «code alphabétique». On lui fait reconnaître les lettres, la combinaison des sons simples puis les syllabes. Ensuite il passe aux phrases et aux textes. L'élève peut ainsi lire des mots qu'il ne connaît pas, par déchiffrement, à partir du «code» qu'il maîtrise. Il en comprend le sens, parce qu'il les a déjà entendus, parce qu'on le lui explique ou encore en allant le chercher dans le dictionnaire.

Méthode globale

Mise en place en 1910 par le neurologue Ovide Decroly, elle était d'abord destinée pour apprendre la lecture aux sourds. Elle consiste à faire reconnaître aux enfants l'ensemble du mot avant d'en analyser les éléments.

Méthodes mixtes

Ce sont elles qui sont le plus couramment utilisées dans les manuels scolaires. Elles ne sont ni seulement globales, ni seulement syllabiques. Mais elles associent l'approche globale et la nécessité de maîtriser le «code» alphabétique à partir des lettres et des sons. Les méthodes mixtes ont un «départ global». L'enfant commence par apprendre les mots dans leur globalité. Après quelques semaines, on lui fait reconnaître la correspondance entre lettres et sons à partir des mots qu'il connaît déjà de façon globale. On utilise pour faciliter la mémorisation des «mots repères», «mots outils»... Il existe beaucoup de variantes des méthodes mixtes. Elles ont toutes pour point commun d'être en contradiction avec la méthode syllabique.

Apprendre à lire à la maison

Inquiets de voir leurs enfants incapables de lire après le CP, de nombreux parents prennent eux-mêmes le temps d'apprendre à lire à leurs enfants.

«Entre 21% et 31% des élèves qui entrent en classe de sixième ne maîtrisent pas le niveau minimal des compétences de base, en lecture et en calcul», s'inquiétait en 2003 Luc Ferry, alors ministre de l'Éducation nationale, dans sa «Lettre à tous ceux qui aiment l'école». Dès le CP, beaucoup de parents se rendent compte des difficultés rencontrées par leurs enfants dans l'apprentissage de la lecture. Mais certains décident de ne pas attendre et de les aider eux-mêmes. «L'année dernière, en CP, mon fils Kevin apprenait



De nombreuses méthodes existent pour apprendre à aider son enfant dans ses devoirs scolaires.

à lire avec une méthode mixte. À Pâques, il ne savait toujours pas lire et cela l'ennuyait. J'en ai eu marre. Pendant les vacances, j'ai décidé de lui apprendre moi-même à lire avec une méthode syllabique. En quelques semaines, il a su déchiffrer un grand nombre de syllabes. Et surtout, il a immédiatement apprécié la méthode et voulait savoir lire», explique Marie, mère de famille.

Une méthode originale

Comme cette mère de famille, de nombreux parents se lancent dans l'aventure et participent à l'apprentissage de la lecture de leurs enfants. De nombreux manuels de méthodes de lecture syllabique utilisables par les parents sont

édités. Parmi toutes ces méthodes d'apprentissage, nous en avons repéré une originale qui utilise le geste, le rythme et le chant. «Aux moyens habituels d'enseignement, qui font surtout appel aux mémoires visuelles et auditives, cette méthode originale apporte le rythme et le geste, deux mémoires supplémentaires : la mémoire motrice et la mémoire rythmique. Elles suscitent la participation personnelle et active de chaque enfant», explique Bénédicte. C'est avec un réel plaisir que ma fille fait les exercices que je lui demande de faire le soir après l'école. Ils prennent peu de temps, mais lui permettent d'intégrer facilement et sûrement les bases de l'écriture, de la lecture et de l'orthographe.»

DROGUE - Des effets graves, pouvant aller jusqu'à la schizophrénie Cannabis : la roulette russe

Actuellement en France, 60% des schizophrènes ont consommé du cannabis. D'ailleurs, la preuve scientifique est faite que la schizophrénie peut être l'une des conséquences du cannabis. Une simple épreuve dans la vie du consommateur peut révéler de manière irréversible la maladie.

Schizophrénie. Le mot terrible est prononcé. Depuis plusieurs années, la vie de Julien, consommateur de cannabis, a basculé. «Il y a encore 5 ans tout allait bien, explique sa mère. Mais très vite, les résultats scolaires de Julien ont baissé. Les cours ne l'intéressaient plus. Ses relations avec son père et moi-même étaient de plus en plus difficiles. Moins il nous voyait, mieux il se portait. Il avait très souvent besoin d'argent. Sa chambre était toujours dans un état lamentable et sa tenue vestimentaire plus que négligée. Ses amis n'étaient plus les mêmes. Nous étions inquiets tout en pensant qu'il passait une crise d'adolescence difficile. Puis sa santé s'est dégradée, ses yeux étaient souvent très rouges, il avait d'importantes quintes de toux. Sans être malade, il n'était jamais bien. À plusieurs reprises, nous l'avons surpris dans des états de forte agressivité suivis de phases léthargiques. Ses frères en étaient traumatisés. Tout ça est allé très vite, nous ne savions que faire. Il a fini par passer des séjours dans un hôpital psychiatrique. C'est ainsi que nous avons appris que notre enfant était

devenu schizophrène. Il fumait du cannabis».

60% des schizophrènes ont fumé du cannabis

Aujourd'hui, 60% des schizophrènes sont des consommateurs de cannabis selon le docteur Mura. Un enfant sur dix qui consomme entre 12 et 14 ans le devient. Pour le reste, c'est la roulette russe. «Personne ne peut savoir quelles seront les conséquences de sa consommation de cannabis même irrégulière. Certains réagissent dès le premier contact. Soit ils font une crise de rejet, soit ils l'adoptent quelques prises par mois, une fois par semaine, plusieurs fois par jour... Surtout personne ne sait ni quand ni comment il réagira à sa consommation de cannabis. Il suffit d'une épreuve, d'un passage difficile pour que sa vie bascule dans le cauchemar et que des maladies psychiques se révèlent. Personne n'est à l'abri. Sans surprotéger nos enfants nous devons faire très attention. De tous côtés, ils sont sollicités, à l'entrée des collèges et lycées, en boîtes de nuit, au cours des soirées entre amis... Les parents ne doivent tolérer aucune consommation et surtout expliquer les raisons d'un tel interdit. C'est une vie et une famille qui risquent d'être déchirées», explique Martine Chauvin, présidente de la section vendéenne de l'U.N.A.F.A.M (Union Nationale des Associations



Le cannabis, en agissant directement sur le cerveau, peut provoquer des lésions très graves.

de Familles et Amis de Malades psychiques/ Tél. 02 51 09 73 93).

Des associations créées pour aider les familles

La schizophrénie peut être l'un des effets les plus terribles du cannabis. Mais il n'est pas le seul. Angoisses, crises de paranoïa, agressivité à la moindre contrariété, violences, incapacité de concrétiser des projets, perte de motivation et bien d'autres effets existent qui perturbent la vie du consommateur sans qu'il ne

s'en rende compte. Face à ce fléau, de nombreuses associations ont été créées. Elles aident les familles, parents et autres éducateurs à gérer de telles situations. En Vendée, plusieurs de ces associations ont été mises en place. Des personnes sont à la disposition des familles pour les écouter et les aider : le Centre «Ecoute Cannabis» du Département, 02 51 36 13 00 (à compter du 1er février) ; Familles et toxicomanies : 02 51 67 95 07 ; APT 85 (Association de Prévention de la Toxicomanie de Vendée) 02 51 90 88 43.

Première pierre à St-Denis-la-Chevassé

Le 16 décembre, la première pierre d'une unité de vie pour personnes désorientées était posée à St-Denis-la-Chevassé. Le futur bâtiment de douze places sera greffé à la résidence «Les Glycines» (46 résidents). Sept personnes de la résidence profiteront d'ailleurs du nouveau bâtiment dès son ouverture dans environ un an et demi. Les deux bâtiments communiquant et ayant en commun l'accueil et l'entrée, ces personnes ne seront pas déracinées. «Ces travaux, largement soutenus par le Département, sont en phase avec le plan gérontologique du Conseil Général dont l'un des objectifs est de moderniser les établissements en préservant et en respectant la dignité des personnes âgées, a exprimé Véronique Besse. Les personnes désorientées ou atteintes de la maladie d'Alzheimer, de plus en plus nombreuses, sont désormais une priorité départementale : nous nous sommes engagés, il y a un an et demi, à leur ouvrir 1 000 places dans les dix ans. Aujourd'hui, 600 sont déjà disponibles».



COLLÈGE - Nouveau self au collège Molière de Noirmoutier Modernisation : de la cantine au self...



Maçonnerie, menuiserie, étanchéité, carrelage et faïence, plomberie, électricité... L'ancienne cantine du collège Molière à Noirmoutier-en-l'Île a été entièrement liftée ces six derniers mois... Depuis le 5 décembre, les collégiens ont désormais un self flambant neuf avec deux salles à manger : l'une de 102 places pour les élèves et l'autre de 20

places pour leurs professeurs. Pour le personnel, la cuisine a été entièrement remise à neuf et rééquipée pour répondre à toutes les normes de sécurité. Une nouvelle voie d'accès a même été créée pour les livraisons quotidiennes. Pour réaliser ces importants travaux, douze entreprises ont travaillé pour le Conseil Général de la Vendée, maître d'ouvrage du chantier.

FAMILLE - Création d'une association de parents aux Herbiers Etoile Filante : reconnaître les enfants morts-nés

Au mois de septembre, dans notre journal (numéro 35), Sandra Pinabel témoignait de la souffrance qu'elle avait connue lors du décès de Corentin, son fils mort-né. Elle disait aussi sa détermination à se battre pour l'inscrire dans son livret de famille alors que la loi ne l'autorise pas. Depuis, plusieurs femmes vendéennes l'ont contactée. Avec deux d'entre elles, Isabelle David et Valérie Vrignaud, elles ont monté l'association Etoile Filante. «Nous avons deux objectifs, apporter un soutien aux parents qui ont perdu un enfant mort-né et leur permettre de l'inscrire sur leur livret de famille, même avant 22 semaines».

Comment aider les parents endeuillés par la perte d'un enfant mort-né ? Que faire pour que ces parents puissent inscrire l'enfant sur leur livret de famille ? Créer une association. C'est ce que Sandra Pinabel (qui après avoir accouché de son fils Corentin, enfant mort-né après 18 semaines de grossesse, a témoigné dans notre journal numéro 35), Isabelle David et Valérie Vrignaud ont fait. Elles ont mis sur pieds l'association Etoile Filante. Chaque

mois elles organisent des «réunions de parents». «Après quelques semaines de grossesse, l'enfant tient déjà sa place dans le cœur des parents. Accoucher d'un enfant mort-né est une grande épreuve. Pourtant, la plupart du temps, les parents se retrouvent seuls et incompris. Pour cette raison, nous avons mis en place ces réunions qui permettront aux parents de parler de leur enfant, de l'intégrer dans leur vie familiale et de dépasser leur souffrance», expliquent-elles.

Transformer la loi

«Notre second objectif est de faire bouger la loi. Actuellement, un enfant mort-né avant 22 semaines n'est pas reconnu. Parce qu'il a moins de 22 semaines, il n'est rien. L'amour de ses parents, la fatigue de sa mère n'ont été que du vent. Ce manque de reconnaissance est une véritable souffrance pour les parents, elle s'ajoute au choc de la perte de l'enfant. Cette situation est intolérable. Nous voulons que la loi autorise l'inscription des enfants morts nés avant 22 semaines. S'unir au sein d'une association donnera plus de poids à nos revendications.



Sandra Pinabel, Isabelle David et Valérie Vrignaud se battent pour que la loi reconnaisse leurs enfants.

D'autre part, nous aidons les parents qui veulent agir individuellement à contacter les bonnes personnes et s'il le faut à rédiger des lettres. Enfin, nous cherchons à unir nos voix à celles d'autres associations qui en France se battent pour le même combat. Tous les parents qui veulent se joindre à nous sont les bienvenus».

■ Association Etoile Filante
4, rue de la fontaine aux loups
85 700 La Flocellière
e-mail : pegaze85@aol.com
Tél. 02 51 61 51 33 / 02 51 41 52 95 / 02 51 66 08 91

SOCIAL - Maison du handicap Un lieu unique pour informer

Une maison départementale des personnes handicapées va ouvrir le 3 janvier prochain à l'Hôtel du Département. Ce guichet unique a pour vocation de simplifier les démarches lourdes entreprises jusqu'à présent par les handicapés et leur entourage.

Informé, aider, conseiller, orienter, évaluer les besoins mais surtout alléger les démarches entreprises jusqu'à présent par toutes les personnes qui ont besoin d'une information sur le handicap, le logement, le travail, les transports, les aides : tels sont les objectifs de la Maison Départementale des personnes handicapées que le Conseil Général a pris la décision de mettre en place début 2006. «Cette maison va permettre de mettre un terme au parcours du combattant auquel sont livrées toutes les personnes handicapées et leurs proches dès qu'elles ont à entreprendre une démarche administrative, et parfois même une simple demande d'informations», notait Véronique Besse, vice-présidente du Conseil Général lors

de la signature de la mise en place de cette maison.

Être opérationnel dès le 3 janvier

Vu le caractère urgent de la situation, le Département a décidé d'agir au plus vite et de pallier l'absence actuelle d'établissement adapté et centralisé en créant ce lieu d'accueil au sein même de ses locaux, au rez-de-chaussée, afin que le guichet soit accessible à tous les handicapés. Plusieurs commissions permettront ainsi aux personnes d'être orientées rapidement vers le service adéquat. Des professionnels en orientation et reclassement professionnel, dispositif pour la vie autonome ou en éducation spéciale seront là pour écouter les requêtes des quelque 10 000 personnes concernées par ce dispositif sur le département. Par ailleurs, il est à noter la mise à disposition d'un numéro vert dès le 3 janvier et, pour les personnes qui ne pourraient pas se déplacer, un service de déplacement à domicile est d'ores et déjà envisagé.

■ Numéro vert : 0 800 85 85 01



La Maison du handicap va permettre de centraliser tous les services du quotidien.

DÉCENTRALISATION - L'Etat transfère la compétence des routes nationales aux Départements

Réseau routier : le Conseil Général prend le volant

Cette année, la Vendée va maîtriser la totalité de son réseau routier. La nouvelle décentralisation en cours se décline en deux transferts : transfert de compétences et transfert de moyens humains. Pour la Vendée, c'est une bonne nouvelle si tant est qu'un troisième transfert, financier, accompagne les deux premiers !

Engagé depuis quinze ans pour que la Vendée soit totalement désenclavée, le Conseil Général va pouvoir prolonger son effort en devenant maître d'ouvrage de l'ensemble du réseau routier vendéen. «Grâce à ce nouveau volet de la décentralisation, nous ne serons désormais plus tributaires de l'Etat sur nos routes, explique Philippe de Villiers. Nous pourrions ainsi développer un plan départemental cohérent, privilégiant la sécurité et la fluidité pour tous les Vendéens.» Car l'Etat, estimant que le réseau national était suffisant, avait bloqué la plupart des projets. «Mais il est nécessaire qu'en nous transférant cette compétence, le gouvernement transfère également les crédits qui nous permettront d'investir dans des transformations de carrefours, des contournements ou des mises en 2x2 voies nécessaires».

4 600 kilomètres

Le premier transfert, appelé «transfert de compétences» s'effectue dès ce mois-ci : la gestion de l'ensemble des routes nationales (à l'exception des



autoroutes) revient aux Départements. Pour la Vendée, les trois routes nationales ont été cédées : la RN 160 des Sables à Mortagne-sur-Sèvre, la RN 137 de St-Hilaire-de-Loulay (Nord) à Chaillé-les-Marais (Sud) et la RN 148 de Ste Hermine à Oulmes (sud-est). Ce sont donc trois cents kilomètres de routes supplémentaires qui seront gérés et entretenus par le Conseil Général qui aura donc, au total, 4 600 kilomètres à sa charge.

380 agents

Le deuxième transfert arrivera à l'automne 2006. Et il concernera les moyens humains. À ce jour, 300 agents de la DDE entretiennent l'ensemble du réseau routier vendéen et sont mis pour cela à disposition du Département. Demain, en tant qu'agents de l'Etat en détachement ou agents du Département (ils auront le choix), ils travailleront sous la responsabilité directe du Conseil Général. La direction des routes va ainsi passer de 55 personnes à 380. Tous ces transferts permettront à la Vendée de gérer de son propre chef la totalité de son réseau routier.

Historique

Jusqu'en 1981, l'Etat assurait la gestion et l'entretien de la quasi-totalité de la voirie nationale et départementale. Peu à peu, il a confié les routes départementales aux Conseils Généraux. Les agents de la DDE, toujours sous la tutelle de l'Etat, étaient alors mis à disposition des départements. Le mardi 6 décembre 2005 est paru au Journal Officiel le décret sur le transfert de la responsabilité des routes nationales aux Départements : près de 18 000 kilomètres ! L'Etat conserve seulement la compétence de certains axes principaux et des autoroutes qui sont gérées par des sociétés privées. Les agents de la DDE seront quant à eux transférés à l'automne 2006.

Les trois routes nationales confiées au Département

En plus de l'entretien de ces 300 kilomètres de routes nationales répartis en trois grands axes, le Conseil Général pourra également intégrer dans son plan routier départemental des contournements, des mises en 2x2 voies ou de nouveaux accès à ces routes nationales (RN).

**La RN 160 : 94,5 kilomètres
9 000 automobilistes par jour**

Elle traverse le département d'Ouest en Est en allant des Sables d'Olonne jusqu'à Mortagne-sur-Sèvre (puis Cholet). Le contournement Nord de La Roche-sur-Yon en fait partie. Elle traverse La Ferrière, Les Essarts puis contourne Les Herbiers. Aménagée à 2x2 voies des Sables jusqu'à La Roche, elle est doublée

sur cette section par l'ancienne RN160 devenue RN 2160.

**La RN 137 : 92 kilomètres
7 500 automobilistes par jour**

Elle traverse le département du Nord au Sud et est parallèle à l'autoroute Nantes-Bordeaux



(A83) jusqu'à Sainte Hermine. Elle commence à St-Hilaire-de-Loulay, traverse Montaigu puis St-Georges-de-Montaigu, contourne St-Fulgent et Chantonay, puis traverse Ste-Hermine, Ste-Gemme-la-Plaine, Moreilles, Chaillé-les-Marais. Elle se poursuit en Charente-Maritime pour aller jusqu'à La Rochelle.

**La RN 148 : 46,2 kilomètres
7 500 automobilistes par jour**

Elle commence à Sainte-Hermine où elle est reliée à la RN 137. Elle descend vers Niort en étant également parallèle à l'A83. Elle traverse Saint Etienne-de-Briouillet, Pouillé, contourne Fontenay-le-Comte puis traverse ensuite St-Martin-des-Noyers, Oulmes et passe tout à côté de Benet.

Point de Vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



«Nous allons être encore plus réactifs et plus efficaces»

La poursuite du désenclavement de la Vendée est-elle toujours une de vos priorités ?

Bien sûr, car si un chemin énorme a déjà été parcouru depuis quinze ans, nous avons encore de nombreux projets à réaliser, essentiels pour la sécurité des Vendéens, le bon développement de nos entreprises et l'accueil des touristes. C'est pourquoi le Conseil Général continuera à investir chaque année pour le réseau routier. Mais le désenclavement routier ne se suffit pas à lui seul... Si la Vendée a aujourd'hui le dynamisme qu'on lui connaît, c'est parce que nous avons également réussi le désenclavement économique avec les vendéopôles, le désenclavement numérique avec le Haut Débit, le désenclavement culturel avec les spectacles de Vendée...

La décentralisation est-elle une bonne chose pour la Vendée ?

Nous pourrions désormais gérer au plus près du terrain l'ensemble de notre réseau routier, être plus réactifs et plus efficaces. Et toutes les équipes qui travaillent sur les routes de Vendée seront désormais unies. Enfin, nous ne serons plus dépendants de l'Etat lorsqu'il faudra lancer un nouveau projet. Quand il a fallu doubler la RN160 entre La Roche-sur-Yon et Les Sables, nous avons dû mener un vrai combat. Nous savions qu'il était essentiel que cet axe soit en voie rapide mais l'Etat hésitait. Au final, nous avons dû financer une grande partie de la route pour l'avoir. Demain, on perdra moins de temps sur des projets aussi stratégiques !

Pour un entretien optimal des routes 30 centres d'exploitation en Vendée

L'entretien des routes est réalisé par 222 agents qui sont répartis dans 30 centres d'exploitation vendéens. La répartition des centres sur tout le réseau constitue une garantie pour la rapidité des interventions. Elle permet aussi d'assurer une bonne remontée des informations sur l'ensemble du réseau. Voici les missions principales des 222 agents.

- Viabilité hivernale (salage des routes, déneigement...)
- Curage des fossés
- Entretien des glissières (après les accidents notamment)
- Élagage des arbres,
- Fauchage des accotements
- Entretien des terre-pleins centraux
- Signalisation verticale (panneaux)
- Marquage horizontal (peintures)
- Suivis de l'état des routes et des couches de roulement



Pour une meilleure gestion des aménagements Six agences routières créées



L'exploitation de la voirie sera gérée par les 6 nouvelles agences routières départementales (70 agents). Elles seront chargées de coordonner les centres d'exploitation et de mener les projets locaux d'aménagements. Voici quelques unes de leurs missions principales.

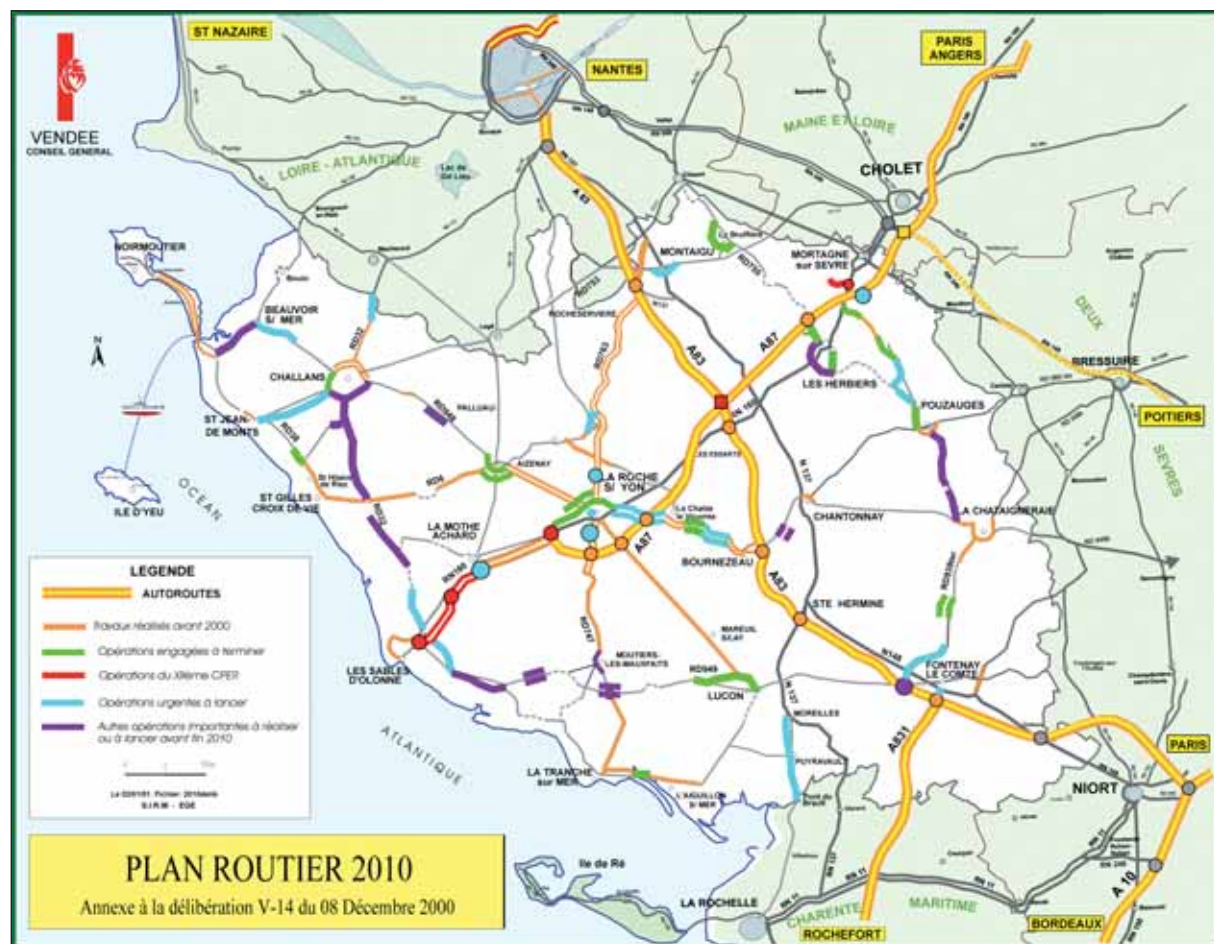
- Assurer en permanence le suivi de l'état des lieux

- Réaliser et exploiter les comptages pour connaître le trafic
- Identifier les travaux d'amélioration et en assurer l'étude et la maîtrise d'œuvre
- Assurer la gestion du domaine public : accès des particuliers, autorisations de voirie, convois exceptionnels, ...
- Assurer la veille permanente de sécurité (renforcée en période de viabilité hivernale)

Le point sur les avancées du plan routier départemental 2010

Le désenclavement dans sa dernière ligne droite

L'année 2006 sera encore riche pour le désenclavement de la Vendée : 30 projets seront menés au cours de l'année et six voies nouvelles seront mises en service. La Vendée qui a entrepris depuis quinze ans de rattraper son retard, est désormais dans la dernière ligne droite. C'est pourquoi le Conseil Général continuera à consacrer dans les années à venir un important budget pour achever ce réseau qui rehausse la qualité de vie des Vendéens : chacune des nouvelles routes a pour objectif d'améliorer la sécurité des usagers, la fluidité du trafic et l'accessibilité de tous les secteurs de Vendée. Le point sur les grandes réalisations à venir.



Les grandes mises en service 2006

- Le doublement de La Garnache
- Le dernier tronçon de la route La Tranche / L'Aiguillon
- La première partie du contournement large des Sables
- La première partie du contournement sud de Montaigu
- Le dernier tronçon de voie rapide entre La Roche et Bournezeau
- Contournement sud de la Verrie

La rocade du bocage

Afin de permettre aux entrepreneurs et aux habitants du bocage de se rapprocher des grands axes, le Conseil Général a eu l'idée de créer la rocade du bocage. Reliée à l'A83 au nord et à l'A87 au sud, elle fait le lien entre tous les chefs-lieux de cantons qui ont ou auront chacun leur propre contournement. Des portions de routes en voie rapide seront également créées.

Zoom sur

la voie nouvelle Longèves-Sérigné-Pissotte

La voie nouvelle Longèves-Sérigné-Pissotte qui vient d'ouvrir à la circulation est un maillon essentiel du plan routier départemental. Elle assure le raccordement de la rocade du bocage au sud du département en rejoignant la RD 949 (Fontenay - Luçon - Talmont). Sa jonction avec l'autoroute A83, par le futur échangeur de Fontenay ouest, lui donnera sa pleine efficacité. Située au nord ouest de

Fontenay, elle permet à un trafic en constante augmentation (4 600 véhicules par jour en moyenne dont 10% de poids lourds) de contourner la zone agglomérée et de réduire le transit dans les quartiers nord de Fontenay et dans Pissotte.



La rocade du littoral

Pour fluidifier le trafic côtier et diminuer le nombre de véhicules dans les stations balnéaires, le Département améliore le réseau routier littoral. Ainsi, entre Challans et Les Sables d'Olonne, il met en place une route rétro littorale qui permettra d'aller d'une commune à l'autre sans passer par les centres-villes et le bord de mer. Constituée de passages en voie rapide, elle se prolongera par le contournement large des Sables (ouverture fin 2008) puis celui de Talmont.

Zoom sur

la route La Tranche / L'Aiguillon

Dernière scène d'une pièce en trois actes : les travaux de construction des 2,6 derniers kilomètres de la route rétro littorale entre La Tranche-sur-Mer et L'Aiguillon-sur-Mer ont démarré fin 2004 et seront mis en service avant l'été prochain. «En 1997 ont été ouverts les 4,5 premiers kilomètres à hauteur de La Tranche, a rappelé Dominique Souchet, conseiller général du canton de Luçon. Puis en 2004 les



4,4 kilomètres suivants, à hauteur de La Faute. C'est juste avant l'été prochain que ce dernier tronçon ouvrira au public». Ce nouveau tracé qui prolonge la fameuse «route bleue», est aujourd'hui essentiel puisqu'il permet de passer d'une commune à l'autre sans utiliser les routes côtières ou traverser les centres-villes. Passant dans un secteur de marais, il a fait l'objet de mesures spécifiques de protection de la flore et de la faune avec la réalisation de traversées sous la voie, de dispositifs pour recueillir les eaux pluviales et de nombreux ouvrages hydrauliques.

L'axe Challans / Bournezeau

C'est un axe primordial qui, à terme, sera entièrement en voie rapide. Entre La Roche et Bournezeau, où cette route rejoint l'A83, il ne reste qu'un tronçon de quelques kilomètres à hauteur de Fougeré. Mais les travaux sont déjà en cours et l'ouverture prévue au printemps prochain. Il reste en revanche le contournement nord de La Roche-sur-Yon qu'il faut doubler et déniveler et la route entre Aizenay et Challans à aménager en 2x2 voies.

Zoom sur

La Roche-sur-Yon

Avec l'arrivée de l'autoroute aux portes de La Roche et les flux importants entre les Sables d'Olonne et la route de Paris dès les premiers rayons du soleil, la capitale départementale est régulièrement engorgée. Ce sont les ASF qui démarrent aujourd'hui les travaux du contournement sud qui reliera l'A87 à la RN160. Au nord, le Département qui prend désormais en charge les routes nationales, a également

un projet... Car avec 20 270 véhicules par jour en moyenne, le contournement nord de la Roche est aujourd'hui trop souvent saturé. Objectif : déniveler les ronds-points existants et passer à 2x2 voies sur l'ensemble du tracé. Dans un premier temps, il faudra modifier les trois carrefours principaux (Les Oudairies pour la route des Herbiers, les Etablières pour la route de Montaigu et l'Atlantique pour la route de Challans). Cette première phase, qui pourrait se terminer en 2009, sera ensuite suivie par le doublement de l'ensemble de

l'itinéraire. Actuellement, seul le tronçon entre la route de Nantes et celle de Challans est en 2x2 voies.



Les autoroutes

Il y a dix ans, la Vendée n'avait pas d'autoroute. Aujourd'hui, notre département compte deux véritables artères. L'A83, d'abord, qui traverse la Vendée du nord au sud (Boufféré, Les Essarts, Ste Hermine, Fontenay) et est bordée de Vendéopôles sur lesquels 3 000 emplois ont été créés. L'A87 (81,7 kilomètres en Vendée), ensuite, qui arrive de Paris et va jusqu'à La Roche-sur-Yon en passant à proximité des Herbiers et des Essarts, où un échangeur géant permet aux automobilistes de passer d'une autoroute à l'autre. Prochain défi : l'A831.

Zoom sur

l'A831

L'A831 sera la troisième autoroute vendéenne. Partant de Fontenay, elle ira jusqu'à Rochefort où elle sera reliée à l'A837 qui rejoint l'A10 (Paris/Bordeaux) à hauteur



de Saintes. Elle fera gagner aux Vendéens 25 minutes sur le trajet Fontenay/Bordeaux ! Longue de 63,7 kilomètres, elle passera également à proximité de La Rochelle. En Vendée, 14 kilomètres sont prévus. Reste une inconnue, et de taille : la participation des Régions Pays de la Loire et Poitou Charente à ce projet. En cause : la traversée du Marais Poitevin. Alors que la charte du marais poitevin est en cours de préparation, le Conseil Général réaffirme sa position : le Département, opposé à tout intégrisme écologique, ne signera la Charte que si elle est compatible avec le développement des activités des hommes qui font vivre le Marais Poitevin.

Liaisons avec les autres départements

Afin de faciliter les échanges économiques et touristiques avec ses départements voisins, la Vendée améliore son réseau routier vers la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime.

Zoom sur

Puyravault / Pont du Brault

Ce nouvel axe prolongera la route bleue en contournant la Baie de l'Aiguillon. Il permettra d'aller des plages vendéennes (La Tranche, l'Aiguillon...) aux plages charentaises (Esnandes, Nieul-sur-Mer) sans faire un trop grand détour. Traversant une zone sensible, cette route a fait l'objet de très nombreuses études d'impact

et son tracé a été soigneusement défini en fonction de ce milieu fragile. Un important travail qui a permis d'obtenir en 2003 une Déclaration d'Utilité Publique. Pourtant, contre toute attente, Bruxelles se saisit aujourd'hui de ce dossier et pourrait bloquer le projet. Un cas de figure évidemment inacceptable pour le dynamisme vendéen. C'est pourquoi le Conseil Général pèse de tout son poids pour que les travaux commencent rapidement



14 DÉCEMBRE - 402 jours après le départ, il revient aux Sables

Nick Moloney, dernier héros du Vendée Globe

Le Vendée Globe n'est décidément pas une course comme les autres... Nick Moloney nous en a offert une nouvelle preuve en reprenant la barre de son Skandia, disqualifié le 24 Janvier 2005. Alors qu'il avait eu raison du Pot au Noir et, pour la première fois en solitaire, des mers du sud et du Cap Horn, le skipper Australien avait en effet été contraint, la mort dans l'âme, à mettre fin à sa circumnavigation. En cause : le vent et les vagues qui avaient amputé de sa quille le magnifique bateau bleu au large des côtes brésiliennes ! Pugnace, le jeune skipper ne voulait pourtant pas en rester là. Et rêvait de vivre la remontée du chenal des Sables d'Olonne. Sa quille à lui aura duré près de 330 jours... Car

c'est seulement le 25 novembre dernier, Skandia ayant retrouvé son appendice, qu'il a pu reprendre sa boucle à Bahia, à l'endroit même où elle avait été interrompue. Et les Vendéens, friands de ces histoires qui leur ressemblent, ont salué dignement la persévérance de l'Australien, dernier héros du Vendée Globe 2004/2005, le 14 décembre dernier. «La performance humaine est aussi importante que l'épreuve sportive», a rappelé Philippe de Villiers qui a salué le courage dont a fait preuve le «grand marin» Nick Moloney en terminant avec «panache» ce Vendée Globe aux allures de Boc Challenge*.

* Ancêtre du Vendée Globe, le Boc Challenge était un tour du monde avec escales.



Photo Bernard Gergaud

Une arrivée d'autant plus savoureuse qu'elle s'est fait attendre !

Embarquez avec les 20 skippers...

OCEANS' TWENTY au fil du Vendée Globe est un DVD qui vous permettra de percer les secrets de l'Everest des Mers. «Partant du postulat que les seuls véritables témoins de ce challenge hors normes sont les concurrents, nous avons voulu pénétrer au mieux l'univers si particulier de cette course grâce à leurs voix, leurs regards et leurs actions», explique le producteur. Dans une mise en scène dynamique illustrée d'images d'anthologie, les skippers nous font découvrir leur quotidien austère et nous partagent leurs émotions : joie, exaltation, enivrement, mais aussi solitude, angoisse, désespoir... Un film exceptionnel déjà primé au Festival International du Film d'Aventure de Montréal !



OCEANS' TWENTY au fil du Vendée Globe - 58 minutes - 19,90 euros
En vente sur courseaularge.com

Sixième édition de l'Everest des mers Vingt-sept skippers déjà dans la course

Le Vendée Globe continue à faire rêver les plus grands skippers... Il semblerait même qu'il soit devenu un passage obligé dans la carrière de tout marin qui se respecte ! Trois ans avant le départ, ils sont déjà 27 skippers dans les starting-blocks ! Le point.

jeu : Vincent Riou (1er en 2004/2005 sur PRB) et Michel Desjoyeaux (1er en 2000/2001 sur PRB). Et leurs dauphins lors de ces deux dernières éditions, Ellen Mac Arthur et Jean Le Cam, sont aussi prêts à prendre leur

revanche. On ne peut au passage que souligner la réussite sportive de l'édition précédente puisque 85% des participants 2004/2005 souhaitent revenir en 2008/2009. Parmi eux, ceux qui ont bouclé leur tour et qui

souhaitent surpasser leur premier exploit : Mike Golding (Anglais, 3^{ème}), Dominique Wavre (Suisse, 4^{ème}), Sébastien Josse (5^{ème}), Jean-Pierre Dick (6^{ème}), Conrad Humphreys (7^{ème}), Joe Seeten (8^{ème}), Bruce

Schwab (Américain, 9^{ème}), Anne Liardet (11^{ème}), Raphaël Dinelli (12^{ème}), Karen Leibovici (13^{ème} sur 13 classés). Mais également les malchanceux qui ont une revanche à prendre sur le vent, les vagues, le matériel (...): Roland Jourdain, Hervé Laurent, Nick Moloney (Australien), Alex Thomson (Anglais).

Une sélection très rude

Des anciens du Vendée Globe pourraient également remonter le bout de leur coque comme Loïc Peyron (2^{ème} en 1990), Didier Munduteguy (14^{ème} en 2001) ou Bernard Stamm (non classé en 2001). Enfin, de nouveaux skippers, pas nés de la dernière vague mais tout frais sur le Vendée Globe : Marc Guillemot, Kito de Pavant, Miranda Merron (Anglaise), Yann Elies, Pietro d'Ali (Italien) ou enfin Jérémy Beyou vainqueur cette année de la Solitaire Afflelou le Figaro. A n'en pas douter, la sélection sera rude car le maximum de participants pour chaque Vendée Globe est fixé à 28 pour des raisons de sécurité. Et il reste encore trois ans avant le jour fatidique du départ de la sixième édition.



Vendée Globe 2008/2009 : les plus grands se bousculent déjà au portillon.

Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

La Vendée : le nombre de Rmistes ne cesse de baisser

En cinq mois, le nombre de Rmistes vendéens a chuté de 3,2%. Cette baisse est d'autant plus significative que le chômage en Vendée est en moyenne de 7,5%, soit trois points au-dessous de la moyenne nationale. Ces excellents résultats sont le fruit d'une action résolument tournée vers la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi. L'action du conseil Général envers les bénéficiaires du RMI place en effet comme priorité numéro 1 l'accompagnement individuel vers la reprise d'une activité. C'est pourquoi, en Vendée, 100% des Rmistes sont titulaires d'un contrat individuel qui leur permet de disposer de conseils et d'orientations adaptées à leur cas personnel. Les chantiers d'insertion, les contrats d'Avenir ou le Revenu Minimum d'Activité permettent ainsi à chaque personne en difficulté de retrouver, par le biais d'une formation, le chemin de l'entreprise. Par ailleurs, le conseil Général s'investit fortement dans l'aide à la création et au développement des entreprises vendéennes. Les collectivités, tout comme l'Etat, ont l'impérieux devoir de créer pour les chefs d'entreprises un environnement qui facilite au maximum le dynamisme et la création de valeurs ajoutées. C'est tout le but de l'action économique du Département qui, par les Vendéopôles, le développement des commerces de proximité ou encore le soutien à la reprise d'entreprises menées avec l'Ecole des Managers, favorise les créateurs d'emplois. Enfin, toutes ces mesures sont accompagnées par un soutien social efficace, notamment mené par les assistants sociaux du Département répartis sur tout le territoire vendéen. Si la réinsertion professionnelle est en effet la ligne directrice du Conseil Général, il est évident que les demandeurs d'emploi les plus fragiles, pour retrouver un emploi, doivent pouvoir résoudre des difficultés d'ordre familial ou psychologique. C'est tout le sens de la mission des professionnels du service social, qui rendent aux Vendéens les plus fragiles des services de proximité inestimables. L'Ecole Supérieure des Métiers du Service Social qui vient d'être créée en accord avec l'Etat a notamment pour objectif de former sur le terrain du personnel compétent à même de soutenir les plus démunis. Il est d'ailleurs inconcevable que cette école ne bénéficie toujours pas de l'aide de la Région, compétente sur le sujet, et que les élèves de cet établissement se voient toujours refuser leurs bourses par le Conseil Régional. A quand, enfin de la part de la gauche, une cohérence entre le discours et les actes ?

Le Groupe des élus socialistes et républicains

Pauvreté, exclusion : la fin d'un cycle infernal ?

Au niveau mondial, 800 millions de personnes ne mangent pas à leur faim, 900 millions vivent dans des bidonvilles, 1 milliard ne savent ni lire, ni écrire. Un scandale. Des objectifs ambitieux avaient été définis, mais ils restent hors d'atteinte. Le lien entre le niveau des dépenses sociales et le niveau de pauvreté est avéré dans l'union européenne, à une exception près : la France. Notre pays aussi est un pays de pauvreté massive. Au-delà des effets de la montée du chômage, c'est la précarité croissante de la condition salariale qui nourrit la pauvreté (7,2M de personnes sont pauvres en France, 12,4% de la population). L'exclusion ne touche plus seulement les chômeurs ou les salariés à temps partiel, mais de plus en plus de travailleurs à temps complet disposant de bas revenus, puisqu'avoir un emploi ne suffit pas pour éviter la pauvreté. Même les campagnes n'y échappent pas totalement (l'Est de la Vendée caracole avec «seulement» 6 ou 7% de pauvres). Seule une politique européenne volontariste peut remédier à cette déstabilisation sociale. Comment ? Une hausse des minima sociaux, des politiques publiques volontaristes de création d'emploi, une taxe sur le travail à temps partiel, des compléments de revenus pour ceux qui y sont contraints, etc. Les solutions existent. La création d'un Revenu de Solidarité Active (RSA) a aussi été proposé pour que tous les travailleurs, y compris à temps très partiel, perçoivent au moins le seul de pauvreté (actuellement 650 par mois pour une personne seule), et qui viendrait se substituer à toutes les aides sociales existantes (RMI, prime pour l'emploi...). Au niveau de la région, 300 000 pauvres sont recensés par l'INSEE, dont 130 000 enfants vivent dans un foyer à bas revenus. Sur ces 130.000 enfants, la moitié vivent avec un seul parent, le risque de pauvreté augmentant avec le nombre d'enfants. Le Département a aussi un rôle à jouer dans le contexte social que nous traversons. Des Conseils Généraux acceptent que les assistants de services sociaux fassent un calcul de quotient familial pondéré qui prend en compte les charges et les crédits pour aider les familles (depuis janvier 2005, le quotient familial varie d'un département à l'autre). Pourtant, la Banque Alimentaire de Vendée qui aide un nombre croissant de personnes (8100 en 2002, 8518 en 2003) a vu chuter sa subvention de fonctionnement de 35 000 à 33 000 en 2005. Les actions ponctuelles de lutte contre la pauvreté mobilisent seulement 15 000, et 12 000 pour les secours d'urgence. Le soutien aux familles par l'attribution d'aides financières chute régulièrement depuis 2000 avec 3514 accords pour 994 757 contre 2554 accords pour 634 192 en 2004. Vous avez dit, la solidarité, première priorité du département ? A re-confirmer !

SPORT - Rencontre avec le nouveau Club Vendée de speed-sail Bon vent pour le Championnat de France !



La Vendée, avec ses grandes étendues de sable sec, se prête particulièrement bien au speed-sail.

Debout sur une planche à roulettes, une voile de planche en main, l'étendue de la baie de Saint-Hilaire devant eux... Les membres du nouveau Club Vendée de speed-sail nous font découvrir leur sport. Et leur ambition pour l'année 2006 : devenir champion de France par équipe !

L'équipe est toute jeune : le Club Vendée de speed-sail vient juste

de naître au sein du Club Nautique de Saint-Hilaire-de-Riez. Mais ses membres ne sont pas nés de la dernière rafale, comme Pascal Malcoste qui, des déserts africains aux sommets français enneigés a, 25 ans durant, bourlingué partout où son speed pouvait l'emmener. «Notre idée est d'abord de nous retrouver et de passer de bons moments : le speed est plus convivial que la planche à voile car on se croise plus

facilement et on peut s'arrêter à tout moment pour discuter. Mais notre objectif est également de remporter cette année le Championnat de France par équipe. Et ce Club Vendée, qui réunit les meilleurs speed-sailers de notre département, est bien parti». Évidemment : sur six membres, trois se sont classés l'an dernier parmi les sept premiers français.

La planche à voile d'hiver

Sur le remblai c'est un peu le camping... A l'arrière des camionnettes, véritables cavernes d'Ali Baba, les sportifs étalent leur matériel : voiles, wishbones, mats, planches à roulettes... «En fait, c'est exactement le même matériel que pour la planche à voile, à part la planche qui est plus fine, moins large et montée sur roues». Quelle idée tout de même... «C'est à l'aventurier Arnaud de Rosnay que l'on doit cette invention. Véliplichiste lui-même, il voulait trouver un moyen de continuer à pratiquer son sport l'hiver sans se mouiller et souffrir du froid !». Bien couverts, munis de leur harnais et de leur casque, les speed-sailers sont désormais prêts à affronter le vent sec et froid de cette matinée de novembre ensoleillée. Petits dérapages dans les algues, courses-poursuites sur le sable humide bien tassé, jibes (virages) à toute vitesse, passage au ras des vagues...

Catégorie «sport nature»

Les six gaillards, qui prenaient un air sérieux quelques minutes auparavant pour raconter l'histoire de leur passion, jouent désormais comme des enfants et sont ravis de se prêter à une séance photo. A 50 ans, Thierry Gasnier confirme : «Cette sensation de glisse et de liberté, cette montée en puissance avec le seul crissement du vent dans la voile... On a de vraies montées d'adrénaline». Une chose est sûre : les aficionados de ce sport «nature» ont envie de faire découvrir leur

passion. «En Vendée, on a l'une des plus belles plages d'Europe. Pour le speed, c'est un vrai billard. Et en raid de plusieurs heures, à marée basse, on peut quasiment passer partout. Cependant, si ce sport est beaucoup plus accessible que la planche à voile, il faut tout de même prendre ses précautions car les chutes sur le sable sont plus dangereuses». La pause est terminée... Debout sur leurs planches à roulettes, les membres du Club Vendée de speed-sail se remettent à tracer à toute allure de longues courbes qui s'entrecroisent harmonieusement sur le sable... On aimerait être à leur place !

■ Club Nautique de Saint-Hilaire-de-Riez
02 28 10 88 02

Speed-sail et char à voile

Le speed-sail est à la planche à voile ce que le char à voile est à l'optimist. Debout sur leur planche, les speed-sailers tiennent leur voile et la font tourner eux-mêmes. Les pratiquants de char à voile sont en revanche assis ou couchés sur le dos et leur voile est fixe. Ils sont sur un tricycle et commandent la roue avant avec leurs pieds. Ils ont un bout en main pour virer ou empanner (faire tourner la voile), comme sur un bateau. Chez les professionnels, les chars à voile vont plus vite que les speed-sails (130 Km/h contre 90). En Vendée, on voit aujourd'hui plus de chars à voile.



Mamour des Olonnes

Aux Olonnes, à travers les joies et les peines d'une vie ordinaire, Mamour, une jeune fille comme les autres, démarre dans la vie adulte. Les paysages marins, la vie et la mentalité des gens de mer sont très présents dans ce roman. L'auteur, Joseph Violleau situe l'histoire dans une région qu'il connaît bien pour en être originaire.

■ Mamour des Olonnes
Joseph Violleau - Editions Amalthée
18,50 €.



Mémoire populaire des Vendéens de Michel Gautier

Michel Gautier, docteur en littérature française et professeur de lettres classiques, est issu d'une famille paysanne vendéenne. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la langue et la culture régionales dont *Amours d'autrefois, rites des fréquentations amoureuses en Vendée avant le mariage* publié chez Geste éditions en 1998. Son dernier livre, *Mémoire populaire des Vendéens*, reprend une grande diversité de thèmes à travers la mémoire populaire et la tradition orale. Le lecteur y trouvera par exemple l'histoire de Marie-Louise et Blanche, deux sœurs nées à Talmont-Saint-Hilaire au début du XX^{ème} siècle, «deux femmes qui incarnaient la mémoire d'un pays, d'une communauté», souligne l'auteur dans son livre. Mais le lecteur lira aussi plusieurs autres histoires d'hommes et de femmes de Vendée qui racontent et se racontent à travers ces 360 pages ponctuées d'illustrations.

À découvrir.

■ Mémoire populaire des Vendéens de Michel Gautier. Geste Editions, collection témoignages. 360 pages. 25 €.



COLLÈGE - Conseil Général des jeunes Les élèves initiés au handisport

L'an passé, les conseillers généraux juniors ont souhaité mettre en place une opération «découverte du handisport par les collégiens». Trente-six collèves vendéens ont décidé de s'inscrire à cette action. La première journée a eu lieu dernièrement aux Herbiers en présence d'Olivier Chateigner, parrain d'une des actions de l'opération : l'acquisition d'un fauteuil roulant de compétition.

Faire un match de basket en fauteuil roulant, tester le foot fauteuil ou effectuer un parcours cécité font partie des ateliers proposés aux élèves des trente-six collèves vendéens qui participent cette année aux demi-journées «découverte du handisport». Lancée par les conseillers généraux juniors élus l'an passé, cette opération a un double objectif : sensibiliser les collégiens et faire

participer les élèves handicapés physiques. «Ce qui est certain, notait ce jour-là Véronique Besse, conseiller général du canton des Herbiers, c'est qu'après ces demi-journées, les jeunes ne regarderont plus les personnes handicapées de la même façon. Ils auront pris conscience de façon concrète des difficultés qu'elles rencontrent au quotidien».

Rencontre avec leur parrain Olivier Chateigner

Autre objectif de l'opération : acquérir un fauteuil roulant de compétition au profit d'un club handisport vendéen. Les jeunes élèves du secteur des Herbiers ont ainsi pu échanger avec le double champion olympique de tennis de table vendéen, Olivier Chateigner qui a accepté de parrainer cette action. «Quand on est handicapé, c'est souvent à nous d'aller vers les gens, mais aujourd'hui, grâce à l'initiative des jeunes, les rôles sont inversés car ce sont eux qui ont pris les devants pour mettre en place cette opération», affirmait-il lors du lancement de l'opération aux Herbiers. Le fauteuil de compétition sera remis par les jeunes à l'Association Sables Etudiant Club Athlétisme des Sables d'Olonne.



Les jeunes vendéens peuvent toucher du doigt les difficultés quotidiennes liées au handicap.

HISTOIRE - Ecole du Patrimoine de Nieul De nouveaux locaux pour le Centre Aliénor d'Aquitaine

L'antenne de l'Ecole Départementale du Patrimoine de Nieul-sur-l'Autise, le Centre Aliénor d'Aquitaine, vient d'inaugurer ses nouveaux locaux. Au cœur du village, dans la Maison Empire, l'Ecole du Patrimoine peut désormais accueillir, simultanément, trois classes d'enfants. De plus, elle est dotée de deux bureaux administratifs et d'une bibliothèque ouverte aux enseignants. Dans cette antenne, l'Ecole du Patrimoine sensibilise tous les publics à l'histoire du Moyen Age et aux activités de la vie monastique. Elle propose des ateliers de vannerie, de cuisine des monastères,

d'enluminure, de calligraphie et de musique au Moyen Age.

■ Renseignements : 02 51 50 43 04



FORMATIONS SUPÉRIEURES - Guide 2005/2006 Choisir ses études en Vendée

Le nouveau guide des formations supérieures est sorti. Cet ouvrage recense l'ensemble des formations post bac proposées dans les 56 établissements vendéens. Il fait notamment le point sur les

nouveautés de l'année, comme les DEES ou la réforme universitaire LMD mise en place à La Courtaisière et à l'ICES. Pratique et complet, ce guide permettra à chacun de choisir son cursus en fonction, notamment, des débouchés qu'il offre.

■ Commandes gratuites :
02 51 36 50 50



A PARTIR DU 13 JANVIER Spectacles de Vendée

Des soirées qui vous laisseront sans voix...

Un début d'année riche en Spectacles de Vendée puisque les prochaines dates vous donnent rendez-vous en musique avec José Van Dam, en théâtre avec Amadeus, en danse avec Eva Yerbabuena ou encore en spectacle avec le clown Avner et le Cirque de Chine. Des soirées qui devraient laisser le public sans voix. Petit tour d'horizon.

À peine serez-vous remis de la beauté du récital d'airs d'opéra de baryton José Van Dam et des

incroyables tours de passe-passe de l'artiste Avner, les deux premiers spectacles 2006 que nous vous présentons dans le précédent journal, que la scène vendéenne vous rappelle déjà pour la suite des festivités. Place tout d'abord à la sublime danseuse Eva Yerbabuena qui a déjà conquis le public espagnol puisqu'elle a reçu à trois reprises à Madrid le prix « Flamenco Hoy » de la meilleure danseuse de l'année. Le ministère de la culture lui a également décerné le prix national de la danse en 2001. La Yerbabuena, comme

on l'appelle, est née à Grenade en Espagne, où elle comprend dès son plus jeune âge que la danse sera sa façon de s'exprimer. Issue de la nouvelle génération flamenco, elle est sans conteste l'une des plus grandes danseuses de flamenco du monde. Sa technique est parfaite, son geste pur et l'émotion qu'elle soulève à chaque fois dépasse le simple plaisir de la voir danser. Elle sera sur les planches de la salle des Salorges à Noirmoutier, le 1er février.

Lorant Deutsch sera Amadeus à Pouzauges

Amadeus. Certainement une des grandes dates de cette année. Cette pièce de Peter Shaffer dont est tiré le célèbre film aux huit Oscars de Milos Forman est mise en scène par Stéphane Hillel qui offre aux deux grands comédiens que sont Michel Aumont et Lorant Deutsch l'occasion de rivaliser de talent. L'histoire se passe dans la Vienne de François-Joseph II à l'époque où le musicien Salieri, bénéficiant de la faveur de l'Empereur, va être confronté au génie du jeune Amadeus. Une très jolie façon de découvrir la vie et le prodige de Mozart dont le génie bouleversa l'œuvre et le talent du compositeur Salieri. C'est à Pouzauges, le 4 février. Changement de registre ensuite puisque les Spectacles vous donnent rendez-vous avec le Cirque de Chine, le 7 février à Luçon. Un tour de piste des plus grands artistes formant la Troupe Acrobatique de Dalian, réputée pour la qualité et la proesse de ses numéros interprétés dans la plus grande tradition du Cirque de Pékin. Cette troupe, créée en 1951, est en effet devenue au fil des décennies une compagnie de renom et de talent. Vous découvrirez avec étonnement un grand spectacle magnifiquement orchestré. De la beauté à l'état pur.

A PARTIR DU 7 JANVIER Café-théâtre Le Boléro
Goûters et desserts-cabarets

Le café-théâtre Le Boléro propose chaque samedi, en période scolaire, deux rendez-vous culturels pour les enfants et les adultes, sous forme de cabarets-cocktails. Les enfants, à partir de 10 ans, pourront tout d'abord découvrir « Poil de carotte », adaptation théâtrale du roman de Jules Renard qui raconte la vie tourmentée d'un adolescent. Un spectacle sous forme de huis clos qui oscille entre humour et sérieux et pose en filigrane la question de l'amour filial. À noter également « Le Journal d'Anne Frank », une adaptation théâtrale du célèbre journal intime d'une jeune juive allemande. Cette pièce, que les comédiens du Boléro

joueront en Vendée avant de partir en tournée dans tout l'ouest de la France, est particulièrement adaptée aux scolaires. Un bouleversant témoignage de la clandestinité sous l'occupation nazie. Ci-dessous l'ensemble du programme à découvrir au Boléro en ce début d'année.

• Cabaret Théâtre

Les 7 et 28 janvier
- Goûter-cabaret : Spectacle enfants « Poil de carotte » de Jules Renard, à 16h30. À partir de 10 ans.
- Dessert-cabaret : Spectacle adulte « Le Journal d'Anne Frank » à 20h30.



• Cabaret Interactif

Les 14 janvier et 4 février
- Goûter-cabaret : Spectacle enfants « L'école buissonnière » à 16h30.
- Dessert-cabaret : Spectacle adulte « Café-socio : Solitude et Liberté » à 20h30.

■ Tarifs : Goûters-cabarets (enfants), 9€ ; desserts-cabarets (adultes), 15€. Réservation ouverte trois semaines avant la soirée et jusqu'à la veille.
Renseignements : Café-théâtre Le Boléro, 2 rue traversière (près du port), 85400 Luçon. 02 51 56 89 97 ou www.lebolero.com



Agenda

Vendredi 13 janvier, 20h30

José Van dam
(récital d'airs d'opéra)

Théâtre Millandy, Luçon

• Réservations, Office de Tourisme de Luçon.

Lundi 14h30-17h, du mardi au vendredi 10h-12h/14h30-17h et le samedi de 10h à 11h45.
02 51 56 16 79Mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30.
02 51 39 01 22

Samedi 4 février, 20h30

Amadeus (théâtre)

Salle de l'Echiquier, Pouzauges

• Réservations à partir du 9 janvier 2006, Communauté de communes de Pouzauges. Du lundi au vendredi 8h30-12h /13h30-17h.
02 51 57 14 23

Mardi 7 février, 20h30

Cirque de Chine

Théâtre Millandy, Luçon

• Réservations à partir du 9 janvier 2006, Office de Tourisme de Luçon. Lundi 14h30/17h, du mardi au vendredi 10h-12h /14h30-17h et samedi 10h/11h45.
02 51 56 16 79Avner, «Le refus de la gravité»
(spectacle)

Salle des fêtes, Montaigu

• Réservations à partir du 3 janvier 2006, Communauté de communes de Montaigu. Du lundi au vendredi 8h30-12h /13h30-17h30.
02 51 46 45 45

Mercredi 1er février, 20h30

Eva

Yerbabuena

(flamenco)

Salle des

Salorges,

Noirmoutier

•

Réservations

à partir du

10 janvier

2006, Centre

culturel des

Salorges.



À noter :

Jeudi 16 février, 20h30

Le Roi se meurt (théâtre), avec Michel Bouquet, Molière 2005

Les Atlantes, Les Sables d'Olonne
• Réservations à partir du 14 janvier 2006, Office de Tourisme des Sables. Du lundi au samedi 9h (sauf vendredi 10h)-12h15 /13h30-17h15.
02 51 96 85 78JUSQU'AU 18 JANVIER Cédéthèques de Vendée
Noël... après Noël

Au lendemain de Noël, la fête continue dans les cédéthèques de Montaigu et La Gaubretière qui proposent de nouvelles animations pour les visiteurs. Au programme : des douceurs de Noël qui devraient combler curieux et gourmands. Voici le programme des réjouissances à venir.

La fête se prolonge en images, jusqu'au 18 janvier, tout d'abord, date jusqu'à laquelle vous pouvez découvrir les expositions « Un petit goût d'ailleurs ! », à La Gaubretière et « Si le chocolat m'était conté », à Montaigu. Chaque cédéthèque continue donc de décliner des animations en lien avec ces deux

thèmes, pour le plus grand plaisir des visiteurs. Avis aux gourmands qui pourront compléter leurs connaissances sur le chocolat, samedi 14 janvier à 14h30 à Montaigu ou redécouvrir la tradition de la galette des rois, le 7 janvier à 14h30, à La Gaubretière. A noter également, l'animation *Roule Galette*, une histoire de la collection du Père Castor que les petits visiteurs pourront découvrir par le biais d'un spectacle joué par les membres de l'association des bénévoles de la bibliothèque de Montaigu, mercredi 11 janvier à 15h.

■ Renseignements :
Montaigu, 02 51 06 43 43.
La Gaubretière, 02 51 57 49 00

JEUDI 12 JANVIER L'Orchestre de Vendée à Talmont
Trois compositeurs allemands au programme

C'est à Talmont-St-Hilaire, salle des Ribandeaux, que l'Orchestre de Vendée se produira le 12 janvier prochain à partir de 20h30. Cinquante-deux musiciens, sous la baguette de Claude Bardon, interpréteront trois grands morceaux classiques allemands.

se transforme en prince charmant et danse avec la princesse...

Robert Schumann

Les musiciens reviendront après l'entracte pour interpréter la *Symphonie numéro 4 en ré mineur*

de Robert Schumann (1810-1856). Excessif, ce pianiste voulut s'étirer les doigts pour pouvoir faire les plus grands accords... À tel point qu'il finit par être totalement paralysé et se tourna vers la composition. Sa quatrième symphonie fait éclater le cadre symphonique traditionnel

: les mouvements s'enchaînent, traversés par des thèmes récurrents. C'est le principe cyclique cher à César Franck et ses disciples.

■ Tarifs : 5€, gratuit pour les mineurs
Renseignements : 02 51 20 77 02



C'est avec l'Ouverture du *Freischütz* de Weber que ce nouveau concert de l'Orchestre de Vendée débutera. Grand défenseur et précurseur d'un opéra typiquement allemand, Carl Maria von Weber (1786-1826), natif de Eutin près de Lübeck, écrivit cet Opéra en 1821 à Berlin. Il remporta un succès immédiat en Allemagne puis dans toute l'Europe. L'Orchestre de Vendée interprétera ensuite le *Double concertino pour clarinette et basson, avec orchestre à cordes et harpe* de Richard Strauss. C'est à la fin de sa vie que ce prodige, qui à dix-sept ans faisait déjà jouer ses compositions, écrivit cette oeuvre en trois mouvements, comme un conte : une princesse, la clarinette, est effrayée par la pantomime grotesque d'un ours, le basson. Mais l'histoire se finit bien puisque l'ours

SAMEDI 7 JANVIER
7^{ème} tournoi de football en salle
Premier tournoi de l'année pour les «Poussins et Benjamins»



Le samedi 7 janvier, à Sallertaine, La Barre de Monts, Notre Dame de Monts et Saint-Jean-de-monts, 40 équipes de football «poussins et benjamins» vendéennes s'affronteront dès 8h30. Les équipes de «poussins» sont formées de garçons de 8 à 9 ans et celles des «benjamins» de garçons de 10 à 11ans. Ouverts à tous, ces matchs se termineront l'après-midi dans la salle omnisports de Saint-Jean-de-Monts. L'an dernier, les benjamins des Sables d'Olonnes et les poussins de Fontenay avaient remporté le tournoi. Qui seront les vainqueurs de ce 7^{ème} Tournoi ?

■ Renseignements : 06 11 71 36 88

SAMEDI 28 JANVIER Les Hivernales
Musique et voix Tziganes

Le samedi 28 janvier, à 20h30, l'église de Saint-Mathurin vibrera au son des violons, piano et guitare de l'ensemble Tchass. Vasile, Stefan, Florian et Djura, les quatre musiciens qui composent ce groupe originaire de l'Europe de l'Est vous font découvrir toute la richesse, la beauté et la diversité de la musique tzigane. Ce nouveau rendez-vous du festival des Hivernales, qui propose chaque année une série de concerts, est

placé sous le signe de la fougue et la générosité avec lesquelles ces artistes arrivent toujours à charmer leur public. Au programme : incursions et improvisations musicales autour des thèmes traditionnels. Un périple musical fascinant à ne pas manquer.

■ Renseignements et réservations :
02 51 05 90 49 (du mardi au samedi de 9h à 12h30). Tarifs : 7€, gratuit -10 ans.



DIMANCHE 15 JANVIER L'Art en goûter à Nieul
Initiation en mobilier ancien

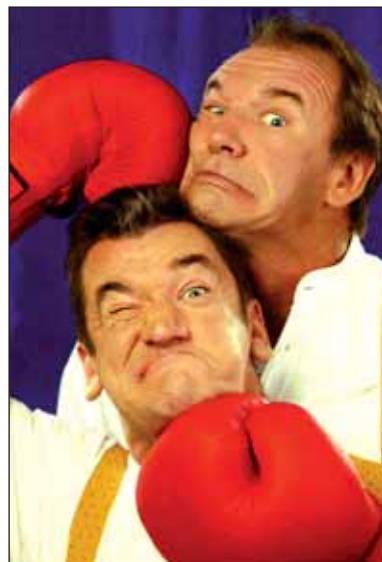
Un goûter très enrichissant pour les papilles et les oreilles a lieu dimanche 15 janvier de 15 h à 18 h dans le cloître de l'Abbaye de Nieul-sur-l'Autise. L'après-midi commencera par une conférence sur l'initiation en mobilier ancien, donnée par Patricia Lemonnier, docteur en histoire de l'art et expert en mobilier ancien. Les spectateurs seront ensuite invités à participer à une excursion musicale dans les grands airs des opéras les plus connus de Mozart : La Flûte enchantée, Don Giovanni, Le mariage de Figaro, l'Enlèvement au sérail... Cette pause musicale sera interprétée par l'Ensemble "Quintette Mozart, point final !".



■ Renseignements :
02 51 50 43 10 / tarifs : 5€ et 8€

VENREDI 13 ET MARDI 24 JANVIER L'Echiquier
Les frères Taloché et les Miroirs de La Fontaine

Le vendredi 13 janvier à 20h30, les frères Taloché, Vincent et Bruno, entraîneront les spectateurs de la salle de l'Echiquier à Pouzauges dans de grands éclats de rire. Pour la troisième fois, pour la mise en scène de leur spectacle, les Frères Taloché ont fait appel à Emmanuel Vacca, ancien assistant du mime Marceau.



Leur nouveau spectacle écrit cet été est composé d'une dizaine de sketches. Numéros visuels et sketches burlesques se succèdent sur un rythme effréné pendant une heure trente. De la narration d'un conte pour enfant à l'exposition de photos sur le débarquement, en passant par la boxe, le cirque, les bruits qui nous entourent, les frères Taloché abordent de nombreux thèmes sous le signe de l'humour, leur marque de fabrique.

Un grand moment de rire et de bonheur.

Dix jours plus tard, le mardi 24 janvier 2006, à 20h30, treize fables de La Fontaine mises en scène par Anne Sicco, dans la pièce *Miroirs de La Fontaine*, seront présentées au public de l'Echiquier sous la forme d'une «Comédie chargée d'explosifs». D'agiles acteurs, Olivier Copin, Aurélia Marceau et Christophe Seval, entraîneront les spectateurs dans une parade acide des animaux de haute et de basse cour. Un cirque colorés qui retentit des tragédies multiples et invisibles de la vie



sociale dans la langue mouvante et ciselée de La Fontaine. Ces fables s'adressent à tous les hommes, aux peuples des villes et des champs comme à ceux des salons de la plus haute culture. Cette comédie humaine animalière est truffée de ruses et de déguisements, mais il ne faut pas s'y méprendre : «*Tout parle en mon ouvrage*, prévient l'auteur, *et même les poissons s'adressent à tous les hommes*».

■ Renseignements / réservations :
02 51 61 46 10

JEUDI 19 JANVIER Les Atlantes
L'Oratorio d'Aurélia

Le jeudi 19 janvier à 20h30, le rideau de la salle des Atlantes des sables d'Olonnes, s'ouvrira sur «L'Oratorio d'Aurélia» pièce mise en scène par Victoria et Aurélia Thiérrée Chaplin et co-produite par l'Avant scène Cognac. Aurélia, jeune femme solitaire, d'apparence étrange s'évade d'une commode et emprunte un curieux chemin peuplé d'images et de tableaux incongrus. Avec Aurélia guidée par un danseur fantasque, le spectateur plonge dans un univers fantasmagorique. Il traverse des mondes constitués d'horloge lunatiques, de vêtements volant ou de locomotive amoureuse. La pièce revisite l'univers de la magie, du cirque et du music-hall anglais. Elle offre un patchwork de fantaisies virtuelles. Un voyage dans le monde de la magie et de l'illusion.



■ Renseignements : 02 51 96 85 78

INTERNATIONAL - Une délégation vendéenne s'est récemment rendue au Bénin

Une amitié au service du développement

Le mois dernier, une délégation vendéenne a passé trois jours au Bénin. L'objectif de ce séjour était de lancer la deuxième phase du partenariat qui unit Vendéens et Béninois depuis 1992. Une «coopération de visage à visage», concentrée sur des projets locaux et sur la transmission de savoir-faire. Un exemple en la matière qui démontre que l'avenir du développement des pays pauvres passe avant tout par la prise en main de leur destin par des populations judicieusement formées. Et par la seule véritable amitié entre les peuples, celle éprouvée par le temps et le travail commun.

Une leçon d'humanité. La délégation vendéenne qui s'est rendue au Bénin du 18 au 22 décembre dernier en est revenue profondément marquée. L'objectif du séjour était de lancer la deuxième étape de la coopération établie entre le département et ce pays de l'ouest africain, situé entre le Togo et le Nigeria. Trois jours de travail donc, qui furent cependant sublimés par une atmosphère de communion d'une rare intensité. Depuis 1992, les liens entre la Vendée et le Bénin n'ont en effet cessé de s'affermir, jusqu'à créer une relation unique d'amitié forgée dans le travail commun.

Pas de développement par procuration

Tout commence en 1992. Cette année-là Joseph Loko, Béninois installé en Vendée, sollicite l'aide du Conseil Général. Son souhait : que les actions de lutte contre la pauvreté qu'il mène avec l'aide de plusieurs associations vendéennes soient soutenues. Touché par la passion de l'homme, persuadé que la stabilité politique du régime permet de mener là-bas une coopération sur le long terme, Philippe de Villiers accepte la proposition. S'engage alors un partenariat profondément original, qui débouche peu à peu sur des initiatives qui ont aujourd'hui, dans tout le Bénin, valeur d'exemple. L'idée de départ est simple : il n'y a pas de développement par procuration. En clair : l'assistanat est la pire des choses pour un pays qui, dépossédé de la maîtrise de son destin, se trouve infantilisé par une générosité occidentale étouffante. Il s'agit donc de mener des projets locaux fondés sur le principe du binôme : une association vendéenne pour une association béninoise. Dès lors, tout s'enclenche. Ateliers de réparateurs de cycles, mutuelles de santé pour donner aux familles les moyens de se soigner convenablement, centres de soins dans les quartiers pauvres, Maisons Familiales Rurales permettant aux agriculteurs locaux de se former par alternance, systèmes de micro-crédit accordés aux femmes de pêcheurs pour lancer leur propre entreprise etc. Pour chaque projet, les Vendéens apportent leur savoir-faire, en s'adaptant toutefois



au rythme et aux particularités du pays. L'objectif final : l'autonomie des acteurs locaux pour que ceux-ci aient les moyens d'agir eux-mêmes pour leur avenir.

Un accueil inoubliable

Ce modèle de développement par la base est un succès. A tel point que le Gouvernement béninois demande en juin dernier à la Vendée de renforcer ses interventions. D'où l'invitation officielle adressée à la délégation qui, durant trois jours, a reçu un accueil inoubliable. A chaque visite, des cortèges chamarrés, des chants, des danses, des cris et des exclamations de bienvenue. Une formidable vitalité. Une exubérance joyeuse qui force d'autant plus l'admiration que la pauvreté, sinon la misère, étend partout sa griffe. Contraste saisissant des sourires lumineux de centaines d'enfants élevés dans le strict nécessaire vital. Impressionnante dignité des adultes qui remercient sans jamais s'abaisser. Générosité inouïe de ces habitants qui, au milieu des soucis quotidiens, prennent la peine de préparer, qui un repas, qui un poème dédié à la Vendée, qui un spectacle d'écoliers. De Cotonou la ville-centre

jusqu'aux villages de la région d'Abomey plus au nord, partout le même sens de l'hospitalité, tout à la fois simple et soigné. Partout ce sentiment d'être reçus, non pas en donateurs mais en amis. Le fruit visible d'une «coopération de visage à visage» selon le mot de Philippe de Villiers, dont le trait marquant, profondément original, est qu'elle se construit entre personnes plutôt qu'entre structures.

Une seconde phase de la coopération

De cet élan a jailli une deuxième phase de la coopération vendéo-béninoise. En signant un protocole



La délégation vendéenne a été reçue en audience par le Président de la République du Bénin, Mathieu Kérékou, qui lui a exprimé toute sa reconnaissance pour l'action menée au service du Bénin.

d'accord décennal avec le Gouvernement béninois, Philippe de Villiers a annoncé le renforcement des actions de terrain : la poursuite de l'implantation des Maisons Familiales Rurales, la création d'un deuxième étage pour le centre de santé du quartier pauvre de Ladji, l'organisation d'une nouvelle formation pour réparateurs de cycles à Abomey-Calavi, ou encore l'envoi prochain de moteurs de pirogues pour les femmes des pêcheurs de

Grand Popo. En 2008, le Conseil Général organisera également une année du Bénin en Vendée pour mettre en valeur les richesses artistiques et historiques de ce pays issu du Dahomey, l'un des royaumes les plus anciens du continent africain. Enfin, le projet d'une course nautique à vocation humanitaire Les Sables/Cotonou est actuellement à l'étude et pourrait être lancé en 2010, juste après la prochaine édition du Vendée Globe. Une nouvelle passerelle jetée sur l'Atlantique, pour fortifier encore cette amitié au service du développement. Pour démontrer que, décidément, «il n'y a de richesses que d'hommes».



Les associations vendéennes engagées pour le développement du Bénin

- ◆ Pharmaciens Sans Frontières 85
- ◆ Ademaf Vendée
- ◆ Mutualité de la Vendée
- ◆ Association France Bénin Vendée
- ◆ Maisons Familiales Rurales
- ◆ Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Alain Adihou, Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

«L'Afrique est confrontée à un exode de ses élites»

Guide de la délégation vendéenne au Bénin, Alain Adihou, Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle, milite pour que l'Europe donne à l'Afrique les moyens véritables de se développer.

Quel sont les ingrédients du succès de la coopération vendéo-béninoise ?

A. A : Cette coopération fonctionne parce qu'elle est fondée sur la dignité de l'homme. La Vendée a accepté de nous faire bénéficier de ses savoir-faire tout en s'adaptant à nos particularités, à notre rythme propre. La dignité de l'homme, c'est pouvoir là où il est, agir pour son avenir, pour celui de ses enfants. En

menant des projets au plus près du terrain, qui répondent à notre réalité quotidienne, en dispensant une véritable formation aux techniques importées, les Vendéens donnent aux Béninois les moyens de maîtriser eux-mêmes leur destin.

Vous plaidez pour que les forces vives du Bénin, une fois formées en Europe, reviennent travailler dans leur pays...

A. A : Oui, car nous sommes confrontés à un véritable exode de nos intelligences. Il y a par exemple plus de médecins béninois en Ile-de-France que dans le Bénin tout entier. Il y a quelque chose de profondément injuste à voir nos étudiants formés grâce à l'argent des Béninois rester

travailler en Europe. Ceux qui plaident pour une immigration choisie en fonction de critères d'efficacité ou de formation ôtent à l'Afrique toute possibilité de développement. L'Afrique doit pouvoir prendre en main son avenir mais pour cela elle a besoin de tous ses enfants.

